

MÉDIAS

Plus de chaîne Family
pour les abonnés de Vidéotron

Page C 3



SPORTS

Un dernier obstacle
sur la route de Hewitt

Page C 10

LE DEVOIR

C A H I E R
C

ÉCONOMIE

Malgré une hausse des revenus

Microcell est toujours sur la corde raide

*L'avertissement lancé
en août tient toujours*

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

La décision de Microcell d'accorder la priorité à la préservation du capital a eu les effets comptables souhaités, au prix d'une détérioration de sa performance au chapitre des abonnements. L'avertissement lancé en août tient toujours: Microcell ne croit pas être en mesure d'atteindre les cibles fixées par ses créanciers garantis.

Résultats du troisième trimestre

Microcell, mieux connue sous sa marque de commerce Fido, dévoilait ses résultats du troisième trimestre. Pour cette période de trois mois terminée le 30 septembre 2002, ses revenus atteignaient 154,5 millions, contre 146,4 millions au trimestre correspondant de 2001. Entre les deux périodes de comparaison, le spécialiste de la téléphonie sans fil a vu son bénéfice avant amortissement, intérêts et impôts passer de 5,4 millions à 26,6 millions. Au bas de l'état des résultats, elle a inscrit une perte nette de 152,3 millions, ou de 63 ¢ par action, contre 142,9 millions, ou 1,37 \$ l'action, un an plus tôt.

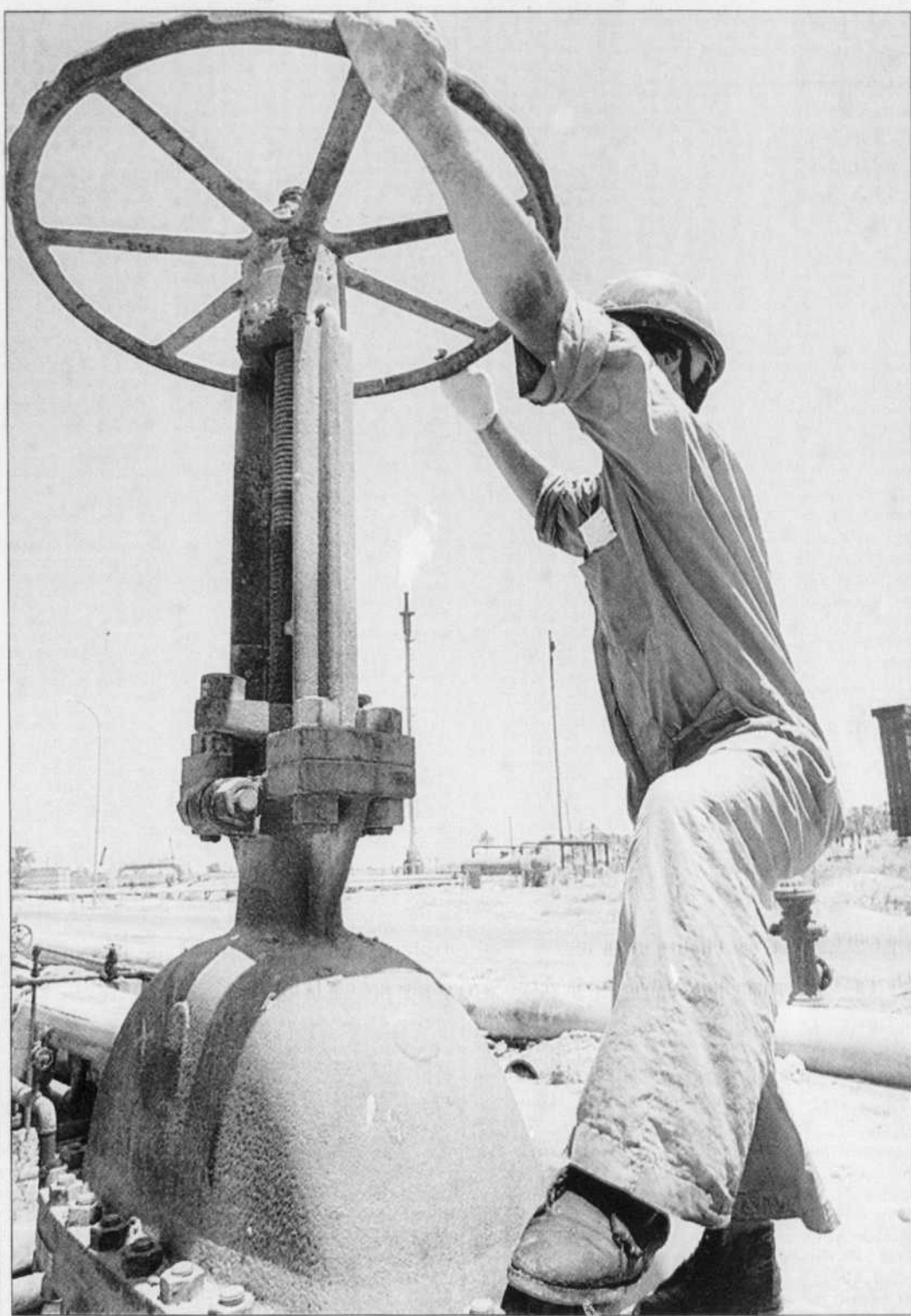
Pour les neuf premiers mois, ses revenus sont passés de 400 à 440 millions. Entre ces deux périodes de comparaison, une perte d'exploitation de 23,1 millions a été transformée en un bénéfice d'exploitation de 66,2 millions. Le tout se soldant toutefois par une perte nette de 446,8 millions, ou de 1,86 \$ par action, contre 390,1 millions, ou 3,75 \$ l'action un an plus tôt, un résultat alourdi par la perte de valeur de ses licences STM, ramenée à zéro. Cette réévaluation touchant son service Internet sans fil a nécessité l'inscription d'une charge hors caisse de 223,4 millions au deuxième trimestre.

«Au cours du troisième trimestre, nous avons continué à centrer nos efforts sur l'exploitation tout en poursuivant l'examen et l'évaluation des solutions de rechange possibles à la situation financière de la société, a souligné le président et chef de la direction de Microcell Télécommunications, André Tremblay. Dans ce contexte, il est essentiel de contrôler rigoureusement les coûts et de préserver nos ressources financières.»

Avec cette approche, le coût d'acquisition d'un client de détail a diminué de 19 % pour s'établir à 251 \$ au troisième trimestre de 2002, contre 311 \$ un an plus tôt. Par contre, le taux de désabonnement mensuel moyen est passé de 2,8 à 3,9 % entre les deux trimestres, alors que le produit mensuel moyen par abonné combiné s'est élevé à 41,50 \$, comparativement

VOIR PAGE C 5: MICROCELL

Le pétrole coule toujours



REUTERS

LES COURS du pétrole ont rebondi hier, après plusieurs jours de recul, sur le marché à terme de New York après l'annonce de l'adoption de la résolution sur le désarmement de l'Irak par le Conseil de sécurité des Nations unies. Le prix du brut de référence pour livraison rapprochée en décembre a gagné 40 ¢, à 25,78 \$US, après avoir reculé de 39 ¢, à 25,38 \$US, jeudi. «Le marché n'a pas fait preuve d'une réaction très marquée à la nouvelle» du vote du Conseil de sécurité de l'ONU, a estimé Chris Schachte, analyste de la maison de courtage GSC Energy Corp. «Toutefois, le marché semblait chercher quelque chose qui le ferait repartir à la hausse, et on dirait qu'il l'a trouvée aujourd'hui [hier] après une semaine de repli.» Quasiment inchangés après le vote à l'unanimité de la résolution sur le désarmement de l'Irak, les cours ont toutefois été dopés par le discours très ferme du président américain George W. Bush, selon d'autres analystes. À lire aussi, en page C 3, la réaction des Bourses.

Recul du taux de chômage

Le temps partiel soutient la création d'emplois

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Tant au Québec qu'au Canada, la croissance soutenue du marché de l'emploi a pu se poursuivre le mois dernier grâce aux solides gains enregistrés dans le temps partiel. Ainsi, pour un deuxième mois consécutif, ce segment aura plus que contrebalancé l'érosion des postes à temps plein observée depuis peu, et qui peut présager un ralentissement de la cadence.

D'ailleurs, ce ralentissement perceptible ressort dans les récentes statistiques. Du moins, l'indice de l'offre d'emploi, un indicateur précurseur de la tendance, a chuté de 2,7 % en octobre, soit une troisième baisse mensuelle d'affilée. Au Québec, la baisse de cet indice a été de 2,6 % le mois dernier. Elle a été de 1,5 % en Ontario.

En octobre, il s'est créé un total de 33 000 emplois à l'échelle canadienne, ce qui porte la hausse depuis le début de l'année à 459 000 (+3 %), a souligné Statistique Canada. «La croissance a entièrement été concentrée dans le travail à temps partiel et ce, pour un deuxième mois consécutif», a ajouté l'agence fédérale, qui chiffre à 20 000 les pertes comptabilisées dans le segment à temps plein et à 53 000 les gains enregistrés dans le temps partiel, avec un gain total de 99 000. «Depuis le début de 2002, le nombre d'emplois à temps partiel a augmenté de 224 000 (+8,2 %), tandis que celui à temps plein a crû de 235 000 (+1,9 %), a renchéri Statistique Canada.

Mieux qu'aux États-Unis

Ainsi, globalement, la bonne tenue du marché de l'emploi, avec un gain net surpassant l'accroissement de la population active, a entraîné un recul du taux de chômage, de 7,7 à 7,6 % entre septembre et octobre. «La vigueur soutenue du marché du travail observée au Canada tranche avec la situation prévalant aux États-Unis, où la faiblesse de l'emploi a persisté tout au long de 2002, a fait ressortir l'agence nationale. Si les gains d'emplois au Canada se sont chiffrés à 459 000 depuis janvier, ils n'ont été que de 5000 au sud de la frontière.

Et Statistique Canada d'ajouter: «En octobre, l'emploi s'est contracté de nouveau aux États-Unis, en raison de la faiblesse continue au sein des secteurs de la fabrication et de la construction. Au Canada, ces secteurs ont été des sources de croissance depuis le début

VOIR PAGE C 5: CHÔMAGE

Des plats à valeur ajoutée

*Les comptoirs de repas cuisinés font gagner du temps
aux consommateurs... et de l'argent aux épiciers*

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Odeur de poulet rôti. Appétissants plats de sushi. Saumon à l'oseille. Lasagne fumante. Les sauts au supermarché prennent de plus en plus les allures d'une visite au restaurant.

Si les comptoirs de repas cuisinés se multiplient, c'est qu'ils répondent à une demande pressante... et, surtout, parce qu'ils signifient beaucoup de dollars pour les épiciers.

«On offre des plats qui ont une valeur ajoutée. On peut ainsi vendre le temps et l'expertise qui y sont investis», souligne Renée Dubé, associée chez Zins Beauduchêne, une firme de conseillers en marketing spécialisée dans le domaine agroalimentaire. «Ce sont des produits où la marge de profit est plus élevée. Plutôt que de vendre chaque ingrédient avec une marge de 2 %, on peut préparer nous-mêmes des mets avec une marge de 30 ou 40 %. Mais attention, si ce n'est pas bon, ça ne marche pas. Le principal concurrent des plats cuisinés dans les supermarchés est le restaurant.»

À la grandeur du Canada, les consommateurs dépensent plus de 50 milliards de dollars par année en aliments et boissons non alcooliques, et la plupart de ces dépenses se font dans des magasins d'alimentation. En fait, le secteur de l'alimen-

tation de détail est le deuxième plus important joueur de l'économie après celui de l'automobile et des pièces.

Ainsi, l'achat d'aliments compte pour 10 % de toutes les dépenses des ménages du pays. Selon des données recueillies en 2000 par Statistique Canada, le ménage québécois moyen dépense chaque année 6073 \$ pour s'alimenter. De ce montant, 4860 \$ sont dépensés dans les magasins d'alimentation et 1187 \$ au restaurant. Comme les supermarchés et épiceries profitent le plus des ventes, il est donc logique que les distributeurs et détaillants suivent leurs consommateurs pas à pas.

L'an dernier, le secteur du prêt-à-manger a crû de 5 %. «La croissance la plus élevée a été enregistrée entre 1999 et 2000, soit environ 10 %», indique Natalie Roussel, porte-parole de Proviso. Elle ajoute que les détaillants s'attendent à une croissance de 5 % pour 2002. «Les solutions-repas surgelées ont également connu une croissance importante au cours des dernières années.»

Le concept des plats cuisinés n'est pas nouveau, note Renée Dubé. «Avant, on avait les "tu dîners". On a ensuite vu apparaître des plats congelés à cuire au micro-ondes. Aujourd'hui, les gens veulent toujours quelque chose de pratique et de facile, mais ils veulent également que cela ait bon goût.»

Le temps

Épiciers et experts du domaine sont unanimes. La popularité des plats cuisinés s'explique par le manque de temps des familles. «La plupart des consommateurs décident de leur menu du soir entre 16h et 18h et 60 % des repas sont planifiés le jour même», soutient Chantal Galipeau, directrice des affaires publiques chez Sobey's Québec. «Ils se plaignent souvent de manquer d'inspiration et d'être fatigués. Ils cherchent donc des solutions rapides.»

Les plats cuisinés ne sont pas les seuls produits permettant de gagner du temps à bien se vendre, fait remarquer Jean-Charles Chebat, professeur aux HEC et titulaire de la chaire Omer De Serres. «Il y a les ordinateurs portatifs, les cellulaires et les répondeurs, le lave-vaisselle et le micro-ondes. Tout est relié au temps. On veut en gagner le plus possible.»

C'est d'abord une clientèle professionnelle, scolarisée et pressée qui a fait bondir la demande de produits cuisinés. Chez Métro-Richelieu, on remarque un attrait particulier pour les mets cuisinés chez les gens plus jeunes et les couples qui ont des enfants. «Près de la moitié des gens de 35 ans et moins achètent ce type de produit», indique Réjean Pierre, directeur du développement des nouveaux produits de cette entreprise. Il précise que 55 % de tous les consommateurs se laissent tenter par les plats cuisinés, que plus du tiers achètent deux ou trois repas préparés par mois et que certains le font plusieurs fois par semaine.

VOIR PAGE C 5: CUISINE

BAUME & MERCIER
GENÈVE · 1830

Capeland S
CHRONOMETRE AUTOMATIQUE
EN ACIER INOXYDABLE
CHRONOMETRE OFFICIELLEMENT CERTIFIÉ (COSC)
ÉTANCHE À L'EAU JUSQU'À 200 MÈTRES
www.baume-et-mercier.com
\$3,995

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

ÉCONOMIE

Litige entre Quebecor et Astral Media

Plus de chaîne Family pour les abonnés de Vidéotron

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Un litige persistant depuis six mois entre Astral Media et Vidéotron a amené hier la chaîne Family (du groupe d'Astral Media) à cesser de fournir son signal à Vidéotron, privant ainsi les abonnés du câblodistributeur de la programmation pour enfants en langue anglaise.

Cette décision a été annoncée hier par Astral Media, qui a rapporté que Vidéotron avait entrepris, en avril 2002, de réduire de moitié les sommes dues à Family Channel en vertu d'un contrat permettant à Vidéotron d'offrir à ses abonnés la chaîne Family.

Dans un communiqué transmis en mi-journée, le porte-parole

d'Astral, Alain Bergeron, indique que l'interruption «entre en vigueur dès maintenant».

M. Bergeron mentionne en outre que la direction de la compagnie Vidéotron a agi unilatéralement dans cette affaire et qu'elle a indiqué qu'elle n'entendait pas revenir sur sa position.

Réponse de Quebecor

Selon des informations obtenues auprès du porte-parole de Quebecor (société mère de Vidéotron), Luc Lavoie, la redevance versée par Vidéotron pour Family Channel s'établissait, avant d'être réduite de moitié en avril, à 90 ¢ pour les abonnés au forfait numérique et à 3 ¢ pour le forfait analogique.

«Ce que vient de faire Family

Channel en coupant la diffusion contrevient à la politique du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes [CRTC]. Ils n'ont pas le droit de faire ça même s'il y a un différend. Ils n'ont pas le droit de faire du chantage en coupant le service aux abonnés. Nous ne laisserons pas ça comme ça. Nos avocats étudient nos options», a commenté M. Lavoie.

Celui-ci a plaidé que le contrat reliant Vidéotron à Family Channel garantissait que celui-ci ne peut offrir son signal «moins cher à quiconque d'autre».

«Il se trouve que Bell ExpressVu permet d'avoir deux adresses [celle du chalet et celle de la maison] et de ne payer qu'un seul abonnement pour la programmation. En accep-

tant cette pratique, Family Channel accepte de ne pas être payé pour les deux adresses, se plaçant en contravention de la clause au contrat», a-t-il fait valoir.

Pour les 40 000 clients de Vidéotron recevant Family Channel, il s'agit d'une perte nette au sujet de laquelle M. Lavoie n'a pas voulu s'avancer. «On va voir», a-t-il dit.

Un semblable conflit entre Vidéotron et RDS a éclaté il y a plusieurs mois quand Vidéotron a réduit de plus de moitié les redevances versées à RDS. Encore là, il s'agissait d'une mesure pour protester contre des pratiques de Bell ExpressVu.

Ce dernier litige fera d'ailleurs l'objet d'une audience devant le CRTC le 2 décembre.

L'entreprise poursuit ses activités

Un séquestre est nommé au sujet de LBL Skysystems

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

La Banque Laurentienne a fait nommer jeudi un séquestre intermédiaire pour assurer le contrôle des actifs de LBL Skysystems. L'entreprise de Bois-des-Filion, qui fabrique des fenêtres et des revêtements pour les édifices commerciaux et industriels, poursuit ses activités pour le moment.

«Des discussions très sérieuses et très positives se déroulent, non seulement pour un financement intermédiaire, mais aussi en vue d'une vente de l'entreprise», a déclaré hier un porte-parole du Fonds de solidarité FTQ, Pierre Leduc. Le Fonds de solidarité a investi 27,5 millions dans LBL Skysystems depuis 1996. Il en est le principal actionnaire, avec une participation de 67,4 %.

M. Leduc a précisé qu'il y avait deux groupes américains qui étaient intéressés à faire l'acquisition de LBL Skysystems. «D'ici deux semaines, on devrait avoir une réponse, a-t-il déclaré. Il y a de l'espoir».

Dans un communiqué transmis hier, LBL Skysystems a toutefois indiqué que le prix de toute vente de l'entreprise «n'excéderait vraisemblablement pas le passif de la société». La Banque Laurentienne a donc fait nommer en fin de journée, jeudi, un séquestre intermédiaire qui aura pour fonction d'assurer le contrôle de l'actif et d'exercer les droits de la banque.

Difficultés financières

LBL Skysystems avait fait savoir mercredi qu'elle faisait face à de sérieuses difficultés financières et

qu'elle avait entrepris des discussions avec des acquéreurs potentiels. Elle a notamment indiqué que ses résultats pour le deuxième trimestre seraient très inférieurs à ses prévisions. Elle a aussi précisé qu'elle avait entrepris des discussions avec des partenaires pour obtenir un soutien financier temporaire afin de compléter les contrats en cours.

Le Fonds de solidarité se préoccupe surtout du maintien des 425 emplois actuels, dont 295 sont syndiqués, soit auprès du Syndicat des peintres et des vitriers connexes (local 1135) affilié à la FTQ, soit auprès de syndicats américains.

Le chiffre d'affaires de LBL Skysystems a diminué de près de 25 % au premier trimestre de l'exercice 2002-03, en raison notamment du ralentissement économique aux États-Unis. Le bénéfice net a diminué de moitié pour se situer à seulement 197 000 \$.

Quatre des cinq administrateurs de la société ont démissionné au cours des dernières semaines, y compris le président du conseil, Michel Guay. Le directeur des investissements du Fonds de solidarité, Gratien Lavoie, est toutefois demeuré au sein du conseil d'administration. Le chef de l'exploitation de LBL Skysystems, Louis Potvin, a démissionné en avril dernier.

La direction de l'entreprise n'a pas donné suite aux appels de la Presse canadienne pour expliquer la teneur des problèmes des dernières semaines.

Le titre de LBL Skysystems a perdu 1 ¢ hier pour clôturer à 11,5 ¢.

EN BREF

Bénéfice à La Maritime

(Le Devoir) — La Maritime a déclaré un bénéfice net de 17,9 millions pour le troisième trimestre de 2002, en hausse de 26,6 % par rapport à la même période en 2001. «Le bénéfice dégagé depuis le début de l'année, qui avait souffert de plusieurs charges non récurrentes au premier semestre, s'en est ressenti favorablement», a précisé l'institution. Le bénéfice des neuf premiers mois s'est élevé à 45,6 millions, en baisse de 21,2 % par rapport à la même période en 2001.

La consommation grimpe

(Reuters) — L'activité de consommation au Canada s'est accrue en

octobre, selon l'indice Ivey des gestionnaires en approvisionnement publié hier. L'indice Ivey, élaboré conjointement par l'Association canadienne de gestion des achats (ACGA) et la Richard Ivey School of Business, était de 60,9 au cours du mois contre 58,5 en septembre. Un indice de 50 reflète une activité similaire à celle du mois précédent, alors qu'un indice supérieur indique une hausse d'activité et qu'une mesure inférieure signale un ralentissement.



Pierre Moreau

Le président de l'Université du Québec, M. Pierre Moreau, a le plaisir d'annoncer l'entrée en fonction, le 5 septembre 2002, de M. Pierre Moreau, au poste de vice-président à l'enseignement et à la recherche, à la suite de sa nomination par l'Assemblée des gouverneurs.

À titre de vice-président à l'enseignement et à la recherche, M. Moreau assumera la coordination des activités de l'Université du Québec en matière d'enseignement et de recherche. Il préside la Commission de l'enseignement et de la recherche et représente l'Université auprès de divers organismes des milieux universitaires, scientifiques, professionnels et gouvernementaux. Il a le mandat de renforcer le positionnement stratégique du réseau en matière scientifique et académique.

Détenteur d'un doctorat en microbiologie de l'Université McGill, M. Moreau a également complété un stage postdoctoral à l'Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire de l'Université de Strasbourg (France). Après avoir enseigné à l'Université d'Ottawa, M. Moreau est ensuite entré au département de biochimie de l'Université Laval, où il a occupé successivement les postes de vice-doyen à l'enseignement et de doyen de la Faculté des sciences et de génie.

L'Université du Québec est constituée de dix établissements d'enseignement et de recherche implantés sur l'ensemble du territoire du Québec.

Université du Québec
www.uquebec.ca

La famille Wilson reprend le contrôle de Wilson & Lafleur

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

La famille Wilson a racheté la participation de 80 % de Quebecor Media dans la maison d'édition juridique Wilson & Lafleur.

Le montant exact de la transaction n'a pas été révélé, mais il se situe en bas de 10 millions.

La famille Wilson a pu procéder à cette acquisition grâce à une contribution de 1,4 million du Fonds d'investissement de la cul-

ture et des communications (FICC) et d'une autre contribution de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec (SODEC).

«Wilson & Lafleur, c'est une maison d'édition qui est centenaire, c'est le leader dans son domaine et il y a là une excellente gestion», a déclaré le président-directeur général du FICC, Marcel Choquette, en entrevue téléphonique hier. Pour nous, ce sont des critères importants.

«Et en plus, ça va permettre à

cette entreprise de demeurer propriété québécoise», a-t-il ajouté.

Quebecor avait acquis cette participation de 80 % en 1985.

«À l'époque, Pierre Peladeau voulait donner une chance à des gens qu'il connaissait bien et qui avaient des difficultés de croissance», a commenté le vice-président exécutif aux affaires corporatives de Quebecor, Luc Lavoie. Quebecor est très fière d'avoir participé à leur remise sur pied.

Il a indiqué que Quebecor Mé-

dia avait accepté de revendre sa participation parce que la famille Wilson avait exprimé le désir de reprendre le contrôle de la maison d'édition. «En plus, il n'y avait pas de synergies naturelles avec le reste de l'entreprise», a ajouté M. Lavoie. L'expertise est dans les mains de cette famille-là, c'est très naturel qu'elle la reprenne.

Il a précisé que Quebecor Média n'avait pas procédé à la transaction dans le but d'améliorer son bilan financier.

Marchés boursiers

L'Irak a pesé sur le dollar et Wall Street

REUTERS ET AGENCE
FRANCE-PRESSE

À perspective d'un conflit armé avec l'Irak a fait reculer le dollar hier tout en pesant sur les marchés boursiers, victimes en plus des inquiétudes liées aux perspectives de résultats d'entreprises, tandis que le marché obligataire a fini en hausse dans des échanges limités à la veille du long week-end du 11 novembre.

Le marché obligataire, qui a clôturé dès 14h et sera fermé lundi pour le Veterans Day, a en revanche peu réagi à la décision du Conseil de sécurité des Nations unies d'approuver à l'unanimité une résolution donnant à l'Irak une dernière chance d'éliminer ses armes de destruction massive pour éviter de «graves conséquences». Le soutien des Nations unies à la résolution, préparée par les États-Unis et la Grande-Bretagne, était attendu à Wall Street.

Marché partagé

Le marché boursier est partagé: certains estiment que cela a eu peu d'influence sur les cours, mais d'autres jugent que cela rappelle à Wall Street que la question n'est pas encore réglée et qu'une offensive militaire américaine sera davantage probable si Bagdad n'accepte pas d'ici une semaine la résolution de l'ONU.

«Cela pèse temporairement sur le marché», explique Ron Doran, responsable des transactions institutionnelles chez C. L. King & Associates. «Mais c'est positif à long terme [...] Quoi qu'il arrive, si le désarmement lui-même ou si nous devons le désarmer [le président irakien Saddam Hussein], il y a une solution.»

Le Dow Jones a perdu 49,11 points, soit 0,6 %, à 8537,13, et l'indice Standard & Poor's, 500 7,91 points (0,9 %), à 894,74. Le

arrivera toujours un moment où les États-Unis ou d'autres décideront que l'Irak ne se conforme pas à la résolution — même s'il reste toujours une possibilité qu'ils le fassent —, et cela ne fait que renforcer la menace d'un conflit», souligne Bob Lynch, stratège des changes chez BNP Paribas. «Et tout risque d'escalade militaire augmente l'aversion pour le risque et travaille contre le dollar.»

À ses plus bas en séance, le dollar s'inscrivait en baisse de plus de 1,2 % contre le yen, à 119,56 yens, son plus mauvais niveau depuis la mi-septembre. Il est ensuite revenu aux alentours de 119,82 yens en fin de séance contre 121,12 yens la veille en clôture à New York. Le passage du dollar sous les 120 yens ravive le spectre d'une intervention de la Banque du Japon si la tendance devait s'accélérer. L'euro a grignoté 0,4 % pour se hisser à 1,0149 \$, un nouveau sommet depuis trois mois et demi, avant de redescendre aux environs de 1,0128 \$ contre 1,009 \$. Sur la semaine, le billet vert a abandonné 1,5 % à l'euro et 1,9 % au yen.

À Wall Street, les investisseurs ont continué à prendre leurs bénéfices après un rebond d'un mois qui a permis aux principaux indices de reprendre quasiment de 20 à 25 % depuis leurs plus bas de cinq ans du début octobre. «L'écrasante majorité d'investisseurs bien informés disent qu'ils ne croient pas au "rallye"», souligne Hugh Johnson, responsable des investissements chez First Albany. «Ils estiment que l'économie américaine va connaître des difficultés.»

Le Dow Jones a perdu 49,11 points, soit 0,6 %, à 8537,13, et l'indice Standard & Poor's, 500 7,91 points (0,9 %), à 894,74. Le

Nasdaq a abandonné 17,43 points (1,3 %), à 1359,28, après un plus bas en séance de 1354,28. À Toronto, l'indice TSX a clôturé à 6390,01, en hausse de 5,59 points (0,01 %).

Sur la semaine, le Dow conserve une hausse de 0,2 %, sa cinquième progression hebdomadaire d'affilée, mais le S&P 500 perd 0,7 %, et le Nasdaq, 0,1 %. «Il y a des prises de bénéfices en ce moment. Après quatre semaines et demie, c'était à prévoir. La question était simplement de savoir quand», note Al Kugel, stratège senior en investissements chez Stein Roe & Farnham.

La principale ombre planant sur le marché, selon lui, c'est le statu quo monétaire décidé jeudi par la Banque centrale européenne alors que la Réserve fédérale avait baissé ses taux d'un demi-point la veille pour redonner du tonus à la reprise économique américaine, en perte de vitesse. «Cela signifie que les économies européennes seront moins fortes et moins à même de soutenir nos activités à l'exportation», constate-t-il.

McDonald's surprend

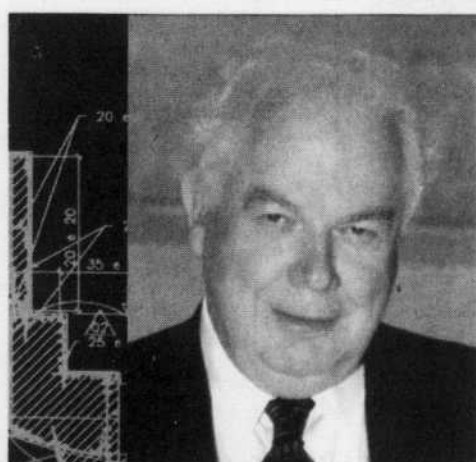
McDonald's a surpris le marché en début de journée en indiquant qu'il ne pourrait pas atteindre l'objectif de bénéfice par action pour 2002 qu'il anticipait encore à la fin octobre en raison de la concurrence de plus en plus féroce qui l'oblige à se restructurer aux États-Unis et à l'international. Pour leur part, les titres General Electric et Disney ont été déprimés par des commentaires négatifs d'analystes. Les titres de ces trois groupes figurent parmi les 30 valeurs-vettes du Dow Jones.

La Bourse a également souffert des problèmes de Tenet Healthca-

re, deuxième groupe hospitalier américain, qui fait l'objet d'une enquête fédérale sur ses méthodes de facturation. Le titre a subi hier sa plus forte baisse journalière depuis 20 ans (-46,7 %).

«La réalité est que si on a progressé pendant près de cinq semaines, on doit redescendre, et pas seulement pendant une seule séance mais pendant plusieurs séances d'affilée», a estimé Larry Wachtel, analyste de Prudential Securities. «Le marché continue à digérer» la baisse de 50 points de base des taux directeurs de la Réserve fédérale mercredi, qui a surpris les investisseurs qui tablaient sur une diminution moins importante, a indiqué Art Cashin, analyste d'UBS PaineWebber. «Il faut attendre de voir si elle aura un effet quelconque sur la reprise économique.»

Le marché obligataire a continué à s'apprécier, profitant d'un transfert de capitaux depuis la Bourse. Le rendement de l'obligation du Trésor à 10 ans a reculé à 3,83 %, contre 3,86 % jeudi soir, et celui de l'obligation à 30 ans, à 4,77 %, contre 4,88 %.



Monsieur Bernard Lamarre vient d'être nommé à titre de président du conseil d'administration de l'École Polytechnique de Montréal pour un mandat de cinq ans.

Diplômé de Polytechnique en 1952, Monsieur Lamarre a obtenu des diplômes postuniversitaires en Grande-Bretagne du Imperial College of Science and Technology et de la University of London. Il a poursuivi une longue carrière dans le domaine du génie-conseil en tant que président-directeur général du Groupe Lavalin de 1972 à 1991 et comme conseiller spécial au conseil d'administration de SNC-Lavalin de 1992 à 1999. Depuis 1999, Monsieur Lamarre partage son temps entre les diverses firmes et organismes où il siège comme membre ou président du conseil.

Monsieur Lamarre a été reconnu pour sa contribution importante au monde de l'ingénierie. De plus, il s'est vu octroyer de nombreux doctorats honorifiques, notamment par l'Université de Montréal, l'Université McGill, l'Université de Sherbrooke, l'Université de Waterloo et Queen's University. Il est également officier de l'Ordre du Canada, officier de l'Ordre national du Québec et Fellow de plusieurs organismes comme l'Institut canadien des ingénieurs et la Société canadienne de génie civil. Il a reçu plusieurs autres distinctions, dont le prix Mérite de l'Association des diplômés de Polytechnique en 1985 et la médaille d'Or du Conseil canadien des ingénieurs. Il a été président de l'Ordre des ingénieurs de 1993 à 1997.

Fondée en 1873, l'École Polytechnique de Montréal est l'un des plus importants établissements d'enseignement et de recherche en génie au Canada et demeure le premier au Québec quant au nombre de ses étudiants et à l'ampleur de son activité de recherche.



ÉCOLE
POLYTECHNIQUE
MONTREAL



Chas Johnson
& Fils Inc.

Manteaux Gloverall
pour hommes et femmes,
s'agencant avec nos
écharpes tartans en laine
brossée d'Écosse et nos
gants en peau de
moutons du Portugal.

1184 PLACE PHILLIPS,
MONTREAL, QUE. H3B 3C8
TÉL.: 878-1931

La construction continue de bien aller au Québec

PRESSE CANADIENNE
REUTERS

L'industrie de la construction connaît un autre fort mois en octobre, au Québec.

Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un total de 3106 logements ont été mis en chantier dans les centres urbains de 10 000 habitants et plus. Cela constitue une hausse de 73 % par rapport à octobre 2001. Les résultats d'octobre portent le bilan à 27 788 mises en chantier, pour un accroissement de 58 % par rapport aux dix premiers mois de l'an dernier.

Dans la catégorie des maisons individuelles, le Québec a enregistré 1307 mises en chantier en octobre, comparativement à 863 durant la même période l'an dernier. La croissance a été encore plus importante du côté de la construction de logements col-

lectifs, qui a presque doublé par rapport à octobre de l'an dernier. Encore une fois, le plus fort volume de hausse provient du Grand Montréal, où 1069 logements ont été levés de terre, plus du double des 520 logements construits en octobre 2001.

Au Canada

À l'échelle canadienne, les mises en chantier ont crû de 10,4 % à 220 400 unités en octobre par rapport à 199 700 en septembre, a indiqué hier la SCHL. Les analystes sondés prévoyaient en moyenne 193 400 mises en chantier. La donnée du mois de septembre a été révisée. Les maisons individuelles en milieu urbain ont progressé de 6,9 % à 112 400 tandis que les logements collectifs ont augmenté de 21,4 % à 84 100.

L'agence a estimé à 23 900 le nombre désaisonnalisé et annualisé de mises en chantier dans les régions rurales.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

PROFESSEUR, PROFESSEUSE À L'ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

> DESCRIPTION DES POSTES

- Champ d'intervention ENFANCE
- Intervention en ORGANISATION COMMUNAUTAIRE

> CLÔTURE DU CONCOURS :

13 décembre 2002

> DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :

1^{er} juin 2003 au plus tard

> POUR INFORMATION :

www.svs.ulaval.ca

En vertu de son programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes.

En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

www.ulaval.ca



Aujourd'hui Québec, demain le monde



COMMUNAUTÉ HELLENIQUE DE MONTRÉAL
ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΚΟΙΝΟΤΗΤΗ ΜΟΝΤΡΕΑΛ

5777 Wilderton Ave. Montréal, Québec H3S 2V7 tél: 738-2421

ENSEIGNANTS(TES)

La Communauté Hellénique de Montréal est à la recherche d'enseignants(es) de langue grecque pour son "École primaire Socrates" trilingue, avec les qualifications suivantes :

1. Diplômé d'une académie pédagogique de Grèce ou d'une faculté d'enseignement similaire
2. Trois ans d'expérience pertinente dans l'enseignement primaire en Grèce
3. Connaissance de la pédagogie moderne
4. Connaissance du français
5. Deux lettres de références obligatoires

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur CV avec les lettres de références, jusqu'à la fin de novembre 2002 à l'adresse suivante :

M. Iraklis Théodorakopoulos
Secrétaire - Personnel
Communauté Hellénique de Montréal
5777 av. Wilderton
Montréal, QC H3S 2V7



pour un monde différent

Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international est à la recherche d'une (e) directeur(trice) des programmes outre-mer

DESCRIPTION SOMMAIRE :

- Assure la coordination, le développement, la mise en œuvre, le suivi, le financement et l'évaluation du programme de développement outre-mer
- Coordonne la rédaction des rapports financiers et narratifs
- Gère les ressources humaines et financières de sa direction
- Participe aux différentes instances de décision

EXIGENCES :

- Diplôme de deuxième cycle en Sciences humaines ou l'équivalent
- 5 ans d'expérience dans la gestion de programme de développement et la gestion d'une équipe de travail
- Excellente connaissance du milieu des ONG et du développement international
- Maîtrise du français, l'anglais et d'une troisième langue pertinente
- Bonne connaissance des logiciels de base
- Sens de l'organisation, leadership, autonomie et disponibilité, capable de travailler sous pression
- Adhésion aux orientations d'Alternatives

CONDITIONS :

- Salaire et avantages sociaux selon la grille en vigueur
- Entrée en fonction : début janvier

Faites parvenir votre CV avant le 1^{er} décembre 2002 à :

Alternatives, A/S Yamina Bessar
3720, ave. Du Parc, local 300
Montréal, QC H2X 2J1
Télécopieur : (514) 982-6122

OFFRE D'EMPLOI EN CŒUR



EN CŒUR, la Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur, est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de **Directeur général de la Fondation**. Sous l'autorité directe du conseil d'administration, le Directeur général aura le mandat suivant :

- Élaborer et de mettre en place les stratégies de levée de fonds et de financement de la Fondation, notamment au niveau corporatif;
 - Planifier et superviser la gestion des opérations de la Fondation (budget, projets, politiques et procédures, gestion du personnel, etc.)
 - Assurer la notoriété de la Fondation et sa visibilité auprès des publics cibles;
 - Rechercher des partenaires et conclure des ententes de commandite pour la Fondation;
 - Superviser l'ensemble des activités de la campagne annuelle de souscription;
 - Superviser la production des outils de communication de la Fondation;
 - Assurer la liaison avec les diverses instances de la Fondation.
- Le candidat idéal présentera les caractéristiques suivantes :
- Formation universitaire dans un domaine pertinent ou expérience équivalente;
 - Expérience pertinente en organisation et en gestion de campagnes de souscription et d'événement spéciaux ainsi qu'en relations publiques;
 - Bonne connaissance du milieu des affaires;
 - Connaissance des technologies informatiques.

Bilingue et autonome, tout en étant apte à travailler dans un milieu de bénévoles, le candidat idéal fera preuve de vision, d'enthousiasme et de leadership dans le développement à long terme de la Fondation. Le salaire, concurrentiel, sera déterminé en fonction du candidat retenu et sera accompagné d'un programme d'avantages sociaux.

Veillez SVP faire parvenir votre c.v. en toute confidentialité au plus tard le **18 novembre 2002**, par courriel à info@fondationencoeur.com, par télécopieur au (514) 737-2194 ou par courrier à :

Direction générale
EN CŒUR
5718, rue Northmount
Montréal (Québec) H3S 2H5



DIRECTION ADMINISTRATIVE

La compagnie O Vertigo, oeuvrant sur la scène nationale et internationale, se prépare à célébrer ses vingt ans d'existence à la saison 2004-2005 et cherche à combler le poste de **DIRECTION ADMINISTRATIVE**.

Relevant de la direction générale, le directeur ou la directrice de l'administration devra assurer les tâches principales suivantes :

- La gestion du budget annuel et des budgets de projets;
- La planification financière et le contrôle des dépenses;
- La gestion des payes;
- La comptabilité;
- La préparation des demandes de subventions;
- La gestion du personnel et l'administration des locaux.

Le titulaire du poste devra répondre aux critères suivants :

- Posséder une solide expérience en gestion d'entreprise culturelle;
- Pouvoir travailler en environnement Macintosh (Simple Comptable, Excel, Word);
- Maîtriser le français et avoir une connaissance de l'anglais;
- Être autonome;
- Avoir le sens des responsabilités et le souci du détail.

Il s'agit d'un poste permanent

Salaire selon expérience

Veillez faire parvenir votre c.v. avant le **18 novembre** à :
O Vertigo Danse
4455 rue de Rouen
Montréal (Québec) H1V 1H1

Par télécopieur au (514) 251-7358 ou
par courrier électronique à : info@overtigo.com
Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.



Commission
scolaire
de Montréal

La plus importante
commission scolaire
du Québec est
à la recherche de

Analyste en données statistiques

GÉNÉRALITÉS

La Commission scolaire de Montréal dispense des services éducatifs en français à environ 76.000 élèves des ordres d'enseignement primaire, secondaire, formation générale adulte et formation professionnelle.

SOMMAIRE DES POSTES

Sous l'autorité de la coordonnatrice du Bureau de la planification institutionnelle et de la vérification interne, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à faire la cueillette et l'analyse des diverses données (particulièrement en lien avec sa population scolaire) ayant trait à la Commission et à sa mission, en vue d'éclairer les décisions et orientations institutionnelles de la Commission scolaire.

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS :

1. Analyser les aspects sociaux reliés à l'éducation et conseiller la Commission relativement à la mise en place des plans de réussite, à l'application de la réforme, à l'évolution de la population, aux résultats scolaires et à la collaboration avec les différents intervenants sociaux.
2. Produire et analyser annuellement des données statistiques en lien avec les prévisions d'inscriptions scolaires et en fonction de l'évolution de la situation.
3. Produire annuellement des données statistiques en lien avec les caractéristiques démo-linguistiques, sociales, familiales et autres des élèves de la CSDM. Analyser ces données en faisant état de l'évolution de la situation sur une base de 10 ans.
4. Supporter les établissements dans la façon de comprendre ces données statistiques et de les prendre en considération dans leur Plan de réussite.
5. Élaborer, mettre à jour et informatiser des instruments de gestion telles les données statistiques sur les caractéristiques des milieux et autres. Déposer les statistiques sur l'intranet de la CSDM.
6. Développer, en collaboration, des indicateurs au regard du nouveau curriculum, de la mission de l'école et de l'engagement des parents et de la communauté dans la réussite des enfants.
7. Effectuer des recherches et préparer de la documentation nécessaire aux relations externes (avis, mémoires, ententes, positions, etc.).
8. Participer à la rédaction du Rapport annuel d'évaluation de la CSDM et à tout autre dossier du Bureau.

QUALIFICATIONS REQUISES

Détenir une maîtrise en sociologie de l'éducation ou en mesure et évaluation ou en éducation.

EXIGENCE

Habilité à analyser des données dans le contexte d'une approche quantitative de traitement.

ATOUTS

Avoir une bonne connaissance du français et une facilité pour la rédaction des rapports. Avoir un esprit d'analyse et de synthèse. Avoir une connaissance du logiciel Access.

TRAITEMENT

Jusqu'à un maximum de 63 598 \$ selon l'expérience et les qualifications.

MODALITÉS DU CONCOURS

Toute personne répondant aux qualifications et exigences particulières du poste et intéressée à soumettre sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le **15 novembre 2002, 16 h**, par télécopieur au (514) 596-6510 ou à l'adresse suivante :

POSTE « ANALYSTE EN DONNÉES STATISTIQUES »
Service des ressources humaines - BSPNE
COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL
3737, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 3B3
À l'attention de Monsieur Alain Poirier

Seules les personnes retenues lors de la présélection seront invitées, par téléphone, à se présenter à une entrevue comportant une question écrite. Aucun accusé de réception ne sera envoyé aux personnes qui posent leur candidature.

La CSDM souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les femmes et les communautés culturelles.

L'ASSOCIATION DES CADRES SUPÉRIEURS DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

appelle des candidatures pour son poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(poste ouvert également aux femmes et aux hommes)

L'Association : constituée depuis 1973 en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Par décret, le gouvernement du Québec a pris l'engagement de consulter l'Association avant de déterminer les conditions de travail des cadres supérieurs qui dirigent les services dans les établissements (publics et privés) de santé et de services sociaux.

Les principaux rôles de l'Association sont de conseiller ses membres en regard de l'application de leurs conditions de travail et de les représenter devant les tribunaux d'arbitrage en cas de litige. Elle voit aussi à organiser ou faire organiser à leur intention des activités de développement.

Acteur d'envergure nationale, l'Association intervient aussi dans les débats sociopolitiques, notamment ceux concernant l'organisation des services de santé et des services sociaux.

Le **Directeur général de l'Association** : est le seul officier du Conseil d'administration rémunéré, les 21 autres administrateurs étant des membres de l'Association qui siègent bénévolement.

Sous l'autorité du Conseil d'administration, le Directeur général agit, à tous égards, comme le *chef d'orchestre* de l'Association. À ce titre, il assume toutes les fonctions relevant normalement d'un directeur général. Outre cette fonction de base, exigeant beaucoup de leadership, l'Association demande à son Directeur général qu'il complète l'équipe en place, en apportant des *compétences personnelles* éprouvées en matière d'animation, de marketing et de positionnement sociopolitique, afin d'optimiser le sentiment d'appartenance à l'Association et ses possibilités d'influencer les décideurs.

Exigences de l'emploi : diplômes universitaires de 2^e cycle et expériences pertinentes aux fonctions.

Entrée en fonction : début de l'année 2003

Conditions de travail : L'Association offrira au titulaire choisi une rémunération concurrentielle, des frais de fonction et une gamme d'avantages sociaux complète.

Prière de faire parvenir, sous pli confidentiel, votre offre de services ainsi qu'un curriculum vitae au plus tard le **29 novembre 2002, à** :

Monsieur Claude Campeau
Président du Conseil
Association des cadres supérieurs de
la Santé et des Services sociaux
bureau 160
8, Place du Commerce
Brossard, J4W 3H2



déjà plus loin

L'Université de Sherbrooke se distingue par l'importance qu'elle accorde à la formation pratique et à l'innovation dans la recherche. Située au cœur des Cantons-de-l'Est, elle offre une qualité de vie exceptionnelle aux quelque 5000 membres de son personnel et à plus de 33 000 étudiantes et étudiants.

PROFESSEUSE OU PROFESSEUR

En développement organisationnel en milieu collégial

L'Université de Sherbrooke sollicite des candidatures pour combler un poste régulier, à temps complet, de professeure ou de professeur au sein de la Faculté d'éducation dans le cadre des programmes de Perfectionnement en formation des maîtres (PERFORMA)

Fonction

Dans le respect du partenariat établi entre l'Université de Sherbrooke et les collèges membres, gestion de l'ensemble des programmes, des services, des ressources et des activités reliés au perfectionnement psychopédagogique et didactique offert dans les programmes de Perfectionnement en formation des maîtres (PERFORMA). Développement, organisation et évaluation de programmes de formation continue. Établissement d'un partenariat avec le réseau de l'enseignement collégial en vue d'identifier les besoins de formation et de développement. Promotion de PERFORMA auprès des différentes instances touchées par la formation en milieu collégial. Recherche et développement dans le domaine de la pédagogie de l'enseignement supérieur, particulièrement au niveau collégial. Enseignement, encadrement d'étudiantes et d'étudiants aux études supérieures, participation à la vie universitaire et service à la collectivité.

Exigences

Doctorat en éducation en relation avec la formation ou la gestion en enseignement supérieur, préférablement au niveau collégial, ou l'équivalent. Un doctorat dans un domaine connexe avec une

expérience pertinente pourra être considérée. Expérience pertinente relative à la gestion et l'enseignement supérieur, préférablement au niveau collégial. Excellente connaissance du milieu collégial. Une expérience dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi qu'une maîtrise de l'anglais oral et écrit pourraient être considérées comme des atouts importants.

Date d'entrée en fonction

L'entrée en fonction est prévue, au plus tard, pour le 1^{er} janvier 2003.

Réception des candidatures

Faire parvenir un curriculum vitae, trois lettres de recommandation en provenance directe des signataires avant 16 heures, le vendredi 29 novembre 2002 à :

Madame la Doyenne
Faculté d'éducation
Offre d'emploi n° 02-6-02-a
Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
doynne.education@USherbrooke.ca

Les conditions de travail sont régies par les conventions collectives en vigueur. L'Université respecte le principe de l'égalité en emploi pour les femmes.

Toutes les personnes qualifiées sont invitées à poser leur candidature, mais la priorité sera donnée aux Canadiennes et Canadiens et aux résidentes et résidents permanents.



www.USherbrooke.ca/srh

• ÉCONOMIE •

CHÔMAGE

SUITE DE LA PAGE C 1

de l'année.» Ainsi, le nombre d'emplois dans le secteur de la construction a progressé de 20 000 le mois dernier et de 64 000 (+7,6 %) depuis le début de 2002. Dans la fabrication, il a diminué de 15 000 en octobre, soit une deuxième baisse mensuelle consécutive, mais il s'inscrit en hausse de 117 000 (+5,3 %) depuis le début de l'année.

Par province, et malgré un lent départ au premier semestre, l'Ontario s'est une nouvelle fois démarqué, avec une création nette de 20 000 en octobre, permettant un recul de 0,1 point du taux de chômage, à 7,2 %. Au Québec, les pertes d'emplois à temps plein (-30 000) ont été contrebalancées par la hausse des emplois à temps partiel (+42 000), ce qui a permis au taux de chômage de passer de 8,4 à 8,1 % entre septembre et octobre. Il tombe à son niveau le plus bas depuis décembre 2000. «L'emploi au Québec a progressé de 3,7 % (+128 000) depuis le début de l'année», a mis en exergue l'agence fédérale.

Quant à la suite? Tout est fonction du redémarrage de l'économie américaine. «La seule ombre au tableau demeure la progression des exportations. Cette question sera déterminante pour le secteur manufacturier, qui reprend graduellement du tonus depuis le début de l'année», a résumé Joëlle Noreau. L'économiste du Mouvement Desjardins mise sur le succès de la manœuvre de la Réserve fédérale qui, en commandant une baisse-surprise de 50 points du taux sur les prêts au

jour le jour (pour le ramener à 1,25 %), tente de provoquer cette étincelle nécessaire au «redémarrage de la locomotive américaine» et au retour de la confiance. «Ainsi, le secteur des exportations et, conséquemment, des livraisons manufacturières seront moins sur le qui-vive. C'est ce que tous espèrent.»

Plus faible à Montréal qu'à Toronto

La ministre des Finances, Pauline Marois, s'est réjouie de ces nouvelles données, qui positionnent toujours le Québec de manière élogieuse. Ainsi, elle a fait ressortir que le taux de chômage à Montréal, à 7,5 %, était plus faible qu'à Toronto (7,7 %) et ce, pour la première fois depuis que ces statistiques existent. De plus, l'écart avec le taux de chômage ontarien est revenu à un creux historique. À cela on peut ajouter un différentiel du taux d'emploi entre les deux provinces se situant au-dessus de 94 %.

Mais soyons tout de même prudent avant de pavoiser, a continué Mme Marois. «Depuis le début de l'année, le nombre d'emplois créés s'élève à 128 000, un niveau record pour les 10 premiers mois d'une année. Toutefois, il ne faut pas oublier que des emplois dans des secteurs-clés comme l'aéronautique et les télécommunications ont été perdus. De plus, certains facteurs pourraient contribuer à ralentir l'économie québécoise au cours des prochains mois, notamment la faiblesse de l'économie américaine et un éventuel conflit armé en Irak», a soutenu la vice-première ministre dans son communiqué.

SUITE DE LA PAGE C 1

à 44,19 \$. Au 30 septembre dernier, Microcell revendiquait quelque 1,2 million d'abonnés à son service de communication personnelles de détail.

Les projecteurs demeurent toujours braqués sur le niveau de liquidités de Microcell, qui se chiffraient à 125 millions à la fin de son troisième trimestre. On retrouve dans la mire cette facilité de crédit renouvelable garanti de premier rang de 257,3 millions, dont l'accès est conditionnel au respect de clauses liées à la dette à long terme. Or «la société croit qu'elle ne respectera pas

ces clauses restrictives au cours des 12 prochains mois et que le non-respect de certaines de ces clauses restrictives pourrait se produire dès le quatrième trimestre de 2002».

Advenant une telle éventualité, «les créanciers garantis de premier rang pourraient décider de priver la société de son accès aux fonds de la facilité de crédit [...] Cela pourrait aussi produire une accélération du remboursement de la dette», a-t-elle ajouté, dans son communiqué.

Au 30 septembre dernier, Microcell affichait un passif à court terme de 212 millions et une dette à long terme de près de deux mil-

MICROCELL

liards. Le tout reposant sur une valeur négative de 1,2 milliard assignée au capital-actions. Microcell a repris son avertissement émis le 9 août dernier voulant que toutes les solutions soient envisagées. «Il pourrait s'agir d'une restructuration de la dette, d'une restructuration du capital, d'une injection potentielle de capitaux ou de tout autre type de transaction, y compris une réorganisation sous supervision de la cour».

Pour ce faire, l'entreprise a retenu les services d'un conseiller financier (Rothchild) et constitué un comité spécial de son conseil d'administration. Elle a également amorcé des discussions

avec un comité de direction de ses créanciers garantis ainsi qu'un comité spécial de porteurs actuels de billets à haut rendement, a-t-elle ajouté.

Dans la foulée, Microcell a obtenu de ses créanciers garantis de reporter jusqu'au 23 décembre l'exécution de leurs droits. Cette entente porte «sur la possibilité du non-paiement des intérêts sur les billets à escompte de premier rang échéant en 2006 et sur le non-paiement à un fournisseur en vertu d'un contrat important. La société n'a encore pris aucune décision quant à ces paiements et continue d'évaluer la situation», poursuit-elle.

CUISINE

SUITE DE LA PAGE C 1

Ces produits ont permis de personnaliser notre magasin, renchérit Fabien Labonté, l'un des quatre propriétaires du Métro Labonté, situé à Sainte-Marie-Beauce. «On ne vend plus juste des cannes, on fait des recettes maison. C'est quasiment le plein-emploi en Beauce et les familles n'ont plus le temps. On leur cuisine donc des mets qu'ils sont habitués de manger, des mets santé.»

Tous les jours, les clients de ce détaillant qui le désirent peuvent se pointer le nez et y acheter le plat du jour (viandes et légumes, pâte chinoise, pâte au saumon, etc.). Et ils le font en grand nombre puisque les plats cuisinés représentent 5 % du chiffre d'affaires de ce marchand. Si l'on compte les saucisses, les pâtisseries et le pain maison, cette part grimpe à 10 %.

«Les gens embarquent, constate M. Labonté. Tellement que nous allons agrandir et relocaliser les cuisines au printemps prochain.»

Les plats traditionnels ont en effet la cote, indique Réjean Pierre. «On a beau offrir du poulet chasseur, nos meilleurs vendeurs restent la nourriture faite comme à la maison. Les gens préfèrent le pâté chinois, le bœuf aux légumes, la lasagne et les cigares au chou, par exemple. On cherche souvent quelque chose qui nous rappelle notre jeunesse. C'est la raison pour laquelle les recettes doivent être de très haute qualité.»

Et le phénomène du prêt-à-

manger s'observe ailleurs que dans les supermarchés. «Depuis trois ou quatre ans, on remarque que de plus en plus de dépanneurs ont un coin où il y a de la nourriture pour emporter, souligne Yves Servais, directeur adjoint de l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec (AMDEQ). C'est un petit créneau à développer car c'est une occasion de vente de plus.»

Mais attention, l'achat de tels plats n'a de sens économique que si le salaire des consommateurs est assez élevé, insiste Jean-Charles Chebat. «Quand j'étais étudiant, je faisais moi-même mon ménage. Aujourd'hui, je paie quelqu'un pour le faire car cela ne vaut plus la peine de le faire moi-même, vu mon salaire horaire. [...] Le

temps a une valeur sur le marché du travail, mais aussi une valeur personnelle. Comment j'évalue la valeur de mon temps libre? Est-ce que je préfère cuisiner ou lire un roman, écouter de la musique ou encore jouer avec mes enfants?»

Aussi, M. Chebat souligne que la structure de la famille a changé et que la préparation des repas fait de plus en plus appel à tous les éléments de cette famille. «Chez nous, ma fille de 17 ans nous prépare une grille pour savoir qui de ma femme, d'elle ou de moi est responsable du souper. Personnellement, en dehors des omelettes, des frites et des steaks, je ne sais pas faire grand-chose. Alors, pour diversifier mes repas, je vais chercher des trucs préparés, comme une paella ou des sushis.»

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

CONSEILLER, CONSEILLÈRE À LA GESTION DES ÉTUDES

L'Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI) de l'Université Laval est à la recherche d'un conseiller, d'une conseillère à la gestion des études.

> DESCRIPTION DE LA TÂCHE

Sous la supervision du directeur de l'Institut et en étroite collaboration avec le directeur des programmes de deuxième et troisième cycles de l'Institut, le conseiller ou la conseillère coordonne les activités de gestion des études, conseille et assiste dans l'organisation, l'administration et la promotion des programmes d'études régulières et de formation continue de l'Institut. Compte tenu de la vocation de l'Institut il ou elle administre un important programme de stages et d'échanges internationaux.

> QUALIFICATIONS ET APTITUDES REQUISES

- Grade universitaire de deuxième cycle dans une discipline appropriée;
- Minimum de deux (2) années d'expérience en administration d'activités internationales, en gestion de mobilité étudiante ou en gestion des études;
- Maîtrise du français et de l'anglais; la connaissance de l'espagnol est un atout;
- Excellente capacité de rédaction et de communication;

> DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : janvier 2003.

> TRAITEMENT : Selon l'échelle en vigueur.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation, un curriculum vitae détaillé et daté, ainsi que deux lettres de recommandation, avant le 25 novembre 2002, à :

Monsieur Louis Bélanger,
Directeur de l'Institut québécois des hautes études internationales,
Bureau 5468, Pavillon Charles-De Koninck,
Université Laval, Québec (Québec), Canada G1K 7P4

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec M. Paul Thérberge, coordonnateur à l'administration, par courrier électronique: paul.therbe@hei.ulaval.ca.

En vertu de son programme d'accès à l'égalité, l'Université Laval entend consacrer la moitié de ses postes vacants à l'engagement de femmes.

En accord avec les exigences du ministère de l'Immigration du Canada, cette offre est destinée en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens et aux résidentes et résidents permanents du Canada.

www.ulaval.ca



Aujourd'hui Québec, demain le monde

CONSEILLER/ÈRE
EN RELATIONS DE TRAVAIL

La Société des auteurs de radio, télévision et cinéma (SARTEC) recherche un/ne conseiller/ère en relations de travail à temps partiel (3 jours/semaine). La personne choisie devra veiller à l'application des ententes collectives, vérifier les contrats individuels, communiquer avec les producteurs, faire le suivi des dossiers et des griefs, informer les auteurs sur les ententes et répondre à leurs questions relatives à leur négociation individuelle. La personne recherchée possède une formation universitaire en relations de travail ou en droit. La connaissance du droit d'auteur et du secteur de l'audiovisuel seraient des atouts.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae d'ici le vendredi 29 novembre par la poste (1229, rue Panet, Montréal, H2L 2Y6), par télécopieur (514-526-4124) ou par courriel (information@sartec.qc.ca)

Analyste fonctionnel supérieur et Analyste technique supérieur de la série eBusiness d'Oracle

Détention d'une certification professionnelle (CA, MAA, Ing P ou équivalent) est un atout.

Disponibilité à voyager: Doit être bilingue ou d'expression française. Expérience dans la préparation de propositions et en estimations de projets.

Veuillez achever votre réponse à hr@montage-dmc.com en indiquant la référence ID# ERP-N 625, rue Boimont, Montréal (Québec) H3B 2M1

Montage • Ville de Québec • Ottawa • Edmonton • Calgary • Toronto • Winnipeg

www.montage-dmc.com

Notre force, nos employés

ORACLE

McINTAGE DMC

Carrières
& Professions

RENSEIGNEMENTS :
Christiane LEGAULT
514-985-3316
clegaull@ledevoir.com

La Faculté des arts et des sciences sollicite des candidatures pour :

- un poste de professeure ou professeur au rang d'adjoint, à l'École de criminologie dans le domaine de la recherche quantitative en criminologie clinique ;
- un poste de professeure ou professeur au rang d'adjoint au Département d'histoire de l'art dans le domaine des études cinématographiques ;
- un poste de professeure ou professeur en priorité au rang d'adjoint, au Département d'informatique et recherche opérationnelle dans le domaine de la recherche opérationnelle ;
- des postes de professeure ou professeur en priorité au rang d'adjoint, au Département d'informatique et recherche opérationnelle dans les domaines du génie logiciel, en téléinformatique et systèmes distribués (incluant le commerce électronique) et en systèmes (conception et implantation des langages de programmation, compilation, traitement parallèle) ;
- un poste de professeure ou de professeur au rang d'adjoint, au Département de littérature comparée dans le domaine de la littérature et culture arabes ;
- un poste de professeure ou de professeur au rang d'adjoint, à l'École de relations industrielles en administration des affaires et gestion des ressources humaines ;
- un poste de professeure ou de professeur au rang d'adjoint, au Département de science politique dans le domaine de la représentation politique et démocratie ;
- un poste de professeure ou de professeur, au Département de science politique dans le domaine des relations internationales.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site Web : www.fas.umontreal.ca

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse en priorité aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. L'Université soutient un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes et au principe d'équité en matière d'emploi.

www.umontreal.ca

Université
de Montréal



Le Cégep de Victoriaville est situé dans la région du Centre-du-Québec, au cœur même des Bois-Francs. Le Cégep accueille plus de 1 500 élèves à l'enseignement régulier et près de 4 000 à la Formation continue. Renommé pour la qualité de sa formation scolaire et ses activités parascolaires, il offre une grille diversifiée de programmes branchés sur le monde moderne. Opérant dans 3 établissements, dont un à Montréal, le Cégep emploie près de 400 personnes.

DIRECTRICE GÉNÉRALE / DIRECTEUR GÉNÉRAL

LE POSTE

Sous l'autorité du conseil d'administration, la directrice générale ou le directeur général est responsable de la direction du Cégep, de son fonctionnement, de son développement et de son rayonnement. Elle ou il dirige aussi l'École québécoise du meuble et du bois ouvré et administre un centre de recherche dans le même domaine.

LES DÉFIS

Préoccupé de garantir un enseignement supérieur de qualité, d'en accroître la portée comme agent de changement régional, la personne recherchée assumera un rôle de premier plan afin d'adapter les moyens et les ressources du Cégep aux défis posés par la clientèle étudiante. Elle assumera aussi la responsabilité d'actualiser les mesures administratives et de réitérer une solidarité institutionnelle qui réaffirme une volonté de soutenir la réussite et la diplomation des élèves. Elle manifeste de l'intérêt dans la gestion des changements organisationnels profitables autant au Cégep qu'à celles et à ceux qui y travaillent.

LE PROFIL

Titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en administration ou en éducation, vous possédez 8 années d'expérience pertinente dans le réseau d'éducation dont au moins 3 à un poste de direction. Vous témoignez aussi de valeurs qui garantissent l'expression d'habiletés professionnelles propres à la réalisation d'ambitions collectives. Capable d'influencer la culture organisationnelle, vous saurez démontrer un leadership reconnu en matière de communication, de concertation et de mobilisation basé sur une vision d'avenir cohérente et prometteuse. Préoccupé d'établir des alliances stratégiques avec les principaux partenaires, vous défendrez avec conviction les intérêts de la communauté collégiale et de notre collectivité locale.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La rémunération et les conditions de travail sont celles convenues conformément au Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des cégeps (classe 4).

LES MISES EN CANDIDATURE

Toute personne répondant aux exigences du poste et intéressée à relever le défi est invitée à présenter sa candidature en faisant parvenir son curriculum vitae*, au plus tard le 26 novembre 2002, à 17 h, à l'adresse suivante :

CONCOURS : DIRECTRICE GÉNÉRALE / DIRECTEUR GÉNÉRAL
À l'attention de M. Jean Luc Gouvéla
Président du conseil d'administration
Cégep de Victoriaville
475, rue Notre-Dame Est
Victoriaville (Québec) G6P 4B3
concoursdg@cpgvicto.qc.ca

Le comité de sélection se réserve le droit d'établir des équivalences au chapitre des qualifications universitaires et de l'expérience. Seules les personnes retenues à l'une ou l'autre des étapes du processus recevront une communication avant la fin du mois de décembre 2002. *Joindre une copie des documents qui attestent de vos qualifications et expérience ainsi qu'une lettre motivant votre intérêt et précisant votre vision de la direction d'un établissement d'enseignement collégial.

Apprenez à faire fructifier votre argent avec la **classe virtuelle Pro-Placement**.

www.globetrotter.net/proplacement

Abonnez-vous pour un an à la **classe virtuelle Pro-Placement** et obtenez en prime le logiciel Makisoft de Fortune 1000.

www.globetrotter.net/proplacement

ANALYSE TECHNIQUE

Premier peloton haussier

Michel Carignan

La semaine dernière, le titre de la chronique était «Le prochain mouvement». Eh bien, nous avons eu ce premier mouvement haussier, et nous allons le décomposer ensemble.

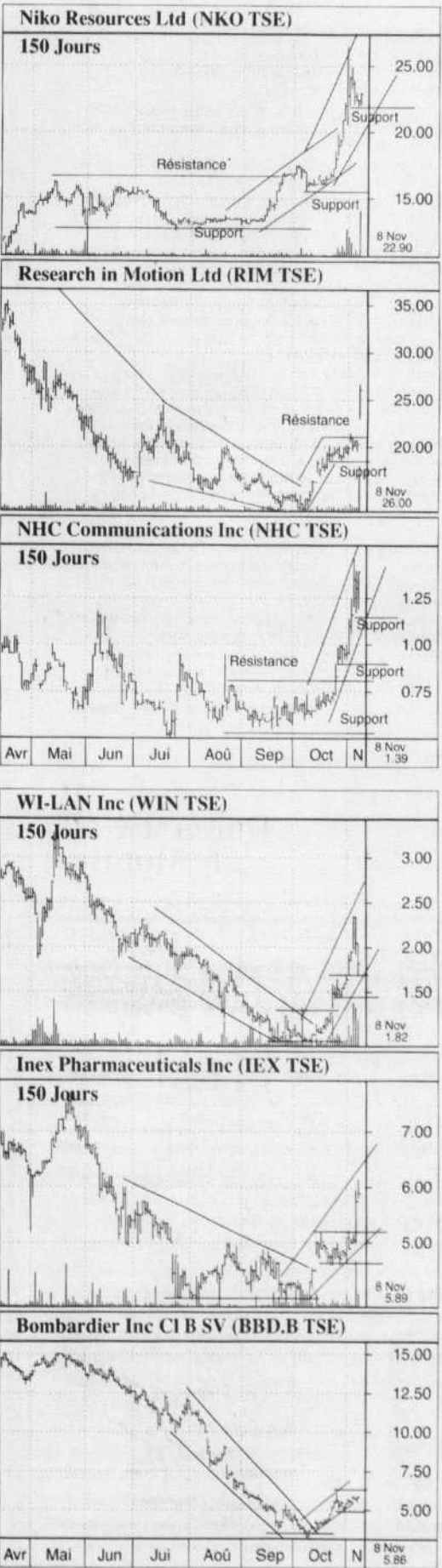
Deux secteurs sont devenus haussiers: la technologie de l'information (ISE TTIT) et les services de téléphonie (ISE TTTS). Tous les autres secteurs sont demeurés de côté, n'ayant pas encore été la proie des acheteurs institutionnels. Ce qui nous intéresse, ce sont les titres qui montrent de forts revirements haussiers. Le titre de Niko Resources (ISE NKO) est un bon exemple.

Le mouvement qu'on attendait est arrivé hier: un élan haussier au travers de la résistance montrant le début d'un deuxième élan haussier. Remarquez Win-Lan (TSE WIN) et NHC Communication (TSE NHC), qui se stabilisent après leur deuxième élan haussier, et Inex Pharmaceuticals (TSE IEX), qui débute son deuxième élan haussier.

C'est en regardant dans quels secteurs se produisent ces revirements haussiers, en les quantifiant et en mesurant l'amplitude de leurs mouvements qu'on voit où les institutions recommencent à acheter et aussi quelles entreprises sont achetées en premier. Regardez maintenant Bombardier, qui a montré son premier mouvement à la hausse et qui se déplace actuellement de côté entre un point de résistance à 6 \$ et un point de support à 5 \$.

C'est en constatant une percée de l'un ou de l'autre et en mesurant la force par la grosseur de la cote et la quantité de volume qu'on décide si on embarque, si on débarque ou si on passe. Il y a de très nombreux titres dans cette situation qui apporteront les réponses.

Pour le moment, il y a environ 30 titres en élan ou sur le point d'en continuer un à la Bourse de Toronto. En voici quelques-uns: Vermilion Resources (TSE VRM), Pivotal (TSE PVT), Nortel (TSE NT), CAE (TSE CAE), Tellus (TSE T), Microcell (TSE MTILB), Global Thermoelectric (TSE GLE) et Infowave Software (TSE IW).



LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 7 novembre 2002 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC Canada	1.10	2.00	3.00	3.80	5.55	5.10	6.00	6.80
Nationale	1.10	2.00	3.00	4.05	5.75	5.30	6.20	7.00
Royale	1.10	2.00	3.00	4.05	5.55	4.90	6.00	6.70
Scotia	1.10	2.00	3.25	4.15	5.75	5.10	6.20	7.00
TD	1.10	2.00	3.00	4.05	5.55	5.10	6.00	6.80
B. Montréal	1.10	2.00	3.00	4.05	5.55	5.10	6.00	6.70
CIBC	1.10	2.00	3.00	4.05	5.55	5.10	6.00	6.70
Desjardins*	1.10	2.00	3.00	4.05	5.75	5.30	6.20	7.00

* Taux suggéré par la Fédération des caisses Desjardins du Québec

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins	1.10	2.00	3.00	4.05	5.75	5.30	6.20	7.00
Gr. Investors	—	2.00	3.00	4.05	5.75	5.30	6.20	7.00
Capitale Ass.	1.00	2.00	3.00	3.75	5.54	5.09	5.99	6.79

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Les billets à terme de la BDC sont-ils risqués?

J'ai parcouru la brochure sur les billets à terme de série-7 (voir le site Web: www.3-wheeler.com) émis par la Banque de développement du Canada (BDC). Selon les informations présentées dans celle-ci, les sommes investies dans ces placements sont garanties par la BDC ainsi que par le gouvernement du Canada. Ces titres hautement recommandés par certains courtiers, pour des raisons connues, semblent d'une complète sécurité financière. Connaissez-vous des circonstances qui pourraient invalider la sécurité financière prétendue autre que l'insolvabilité du gouvernement canadien? Par exemple, même si ces placements sont sécuritaires, est-il possible que les gestionnaires (des dirigeants de Tricycle) soient en défaut de leurs obligations et qu'en conséquence les garanties tombent?

R. C. Québec

Les billets à terme de série-7 de la Banque de développement du Canada (BDC) appartiennent à une race bien particulière de titres de créance. Certes, comme les obligations négociables, ils ont une échéance. Date d'échéance (7 ans et 11 mois dans ce cas) à laquelle son détenteur est assuré de récupérer une valeur prédéterminée à l'émission.

Mais, contrairement aux obligations négociables et autres titres à revenus fixes, ces billets ne procurent aucun revenu régulier, ni rendement composé annuel à l'échéance assuré, sauf pour le rendement

très minimal garanti par l'émetteur qui est la BDC. Si l'investisseur achète les billets à l'émission et les détient jusqu'à l'échéance, la BDC assure de lui rembourser à la date d'échéance la valeur de 108 \$ pour chaque somme de 100 \$ investie à l'émission. Le rendement composé annuel minimum garanti est donc inférieur à 1 % par année.

La raison d'être de ces billets est totalement différente de celle des obligations et autres titres à revenus fixes. Ces billets sont émis dans un but bien précis: permettre à l'investisseur d'accumuler dans son portefeuille des titres appartenant à une nouvelle classe d'actif n'ayant aucune corrélation avec les autres types de placement (actions et obligations négociables). Grâce à cette absence de corrélation, la valeur marchande de ces billets variera indépendamment de celle des actions ou obligations. L'investisseur peut ainsi obtenir un haut degré de diversification de son portefeuille, ce qui en diminue le risque intrinsèque.

Comment la BDC parvient-elle à pondre un tel instrument? En liant le rendement du billet au rendement d'un marché financier ayant peu de corrélation avec les autres. Quel est ce marché? Le marché des contrats à terme (en anglais: *the future market*). Le produit provenant de l'émission des billets, la BDC en donne la gestion à une firme spécialisée (dans ce cas-ci Tricycle Asset Management) dans les contrats à terme. Les gestionnaires de cette firme verront à investir ac-

tivement les sommes avancées par la BDC dans les divers contrats à terme. Selon diverses statistiques, il semble que ces gestionnaires soient en mesure d'obtenir à long terme des rendements passablement plus élevés que ceux des indices boursiers et obligataires. Grâce à ces rendements supérieurs et à l'absence de corrélation avec les autres types de placement, ces billets à terme tendent à accroître le rendement global du portefeuille tout en diminuant son risque intrinsèque.

Voilà grosso modo pour la mécanique. Côté garantie, l'émetteur, la Banque de développement du Canada, étant une société de la Couronne, jouit donc de la plus haute garantie au pays, soit celle du gouvernement canadien. A ce titre, le montant de 108 \$ promis à la date d'échéance pour un montant initial investi de 100 \$ (à l'émission et non après) est assuré, et ce, même si les gestionnaires de Tricycle rataient leur coup ou encore si leur firme cessait d'exister. Le capital investi est donc bien protégé. Le seul risque encouru par l'investisseur est celui d'être privé de rendement sur son argent advenant une mauvaise performance des gestionnaires. Risque qui est tout de même non négligeable puisque les frais exigés par ces gestionnaires sont souvent très élevés. Ces frais amputent passablement le rendement potentiel de ces billets. Quant au principe de diversification que laissent sous-entendre ces billets, il est valable.

cchiasson@proplacement.qc.ca
Classe virtuelle: www.proplacement.qc.ca

Vente d'actifs

Vivendi Universal ravit ses banquiers

Les petits actionnaires, eux, craignent de faire les frais d'un démantèlement du groupe français

EMMANUEL DEFOULOUY
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La stratégie du groupe français de communications Vivendi Universal (VU) consistant à céder ses actifs à marche forcée ravit ses principales banques créancières, mais beaucoup moins les petits actionnaires, qui craignent d'être les dindons de la farce d'un démantèlement du groupe français.

Quelques heures avant l'officialisation jeudi par VU de la vente de sa filiale Vivendi Environnement, les présidents des deux grandes banques françaises créancières du groupe, Société générale et BNP Paribas, avaient salué le travail réalisé par le p.-d.g. de VU, Jean-René Fourtou. «Chapeau à M. Fourtou et à ce qui a été fait depuis trois mois, et confiance dans ce qui sera fait dans les mois qui viennent», avait déclaré Daniel Bouton, de la Société générale. «Pour le banquier que je suis, la voie dans laquelle la nouvelle direction s'oriente me semble tout à fait responsable», avait affirmé la veille Michel Pébereau, le président de BNP Paribas.

La cascade de cessions d'actifs annoncées depuis deux mois (les magazines français *L'Express* et *L'Expansion*, le portail Internet Vizzavi, Canal+ Technologies, la télévision à péage italienne Telepiù, l'édition française avec Fayard ou Larousse, la maison d'édition américaine Houghton Mifflin, Vivendi Environnement) contribuera au désendettement de VU (19 milliards d'euros de dettes à la fin juin 2002) et renforcera la possibilité pour ces banques d'être remboursées.



Jean-René Fourtou, p.-d.g. de Vivendi Universal

Une évolution qui exaspère Didier Cornardeau, président de l'Association des petits porteurs actifs (APPAC), dont une plainte est à l'origine de l'ouverture en France de l'enquête judiciaire sur la sincérité des comptes et de l'information financière de VU au temps de l'ex-p.-d.g. Jean-Marie Messier. «Je suis contre le fait de brader les prix pour payer les banques. Chaque fois qu'un actif est vendu, le différentiel de prix est de 500 millions d'euros», a-t-il déclaré. M. Cornar-

deau fait notamment allusion à la vente pour 1,7 milliard d'euros de l'éditeur américain Houghton Mifflin, acheté il y a un an à peine par Jean-Marie Messier pour 2,2 milliards d'euros.

«Fourtou n'a pas les mains libres, les bureaux de VU sont occupés par les banques et le rôle de ces banques au sein du conseil d'administration est sujet à caution. Après notre première plainte, nous avons maintenant l'intention de poursuivre les banques», a ajouté M. Cornardeau. Marc Viénot, président d'honneur de la Société générale, et Dominique Hoenn, directeur général de BNP Paribas, sont administrateurs de VU.

L'APPAC est favorable à ce que VU soit placé en redressement judiciaire, avec un plan de continuation, «pour éviter de brader les actifs, de démanteler le groupe, et pour préserver les droits des petits porteurs, sinon ceux-ci n'auront rien», a déclaré l'avocat de l'APPAC, Frédéric-Karel Canoy. Depuis le début de l'année, le titre Vivendi Universal a perdu environ 75 % de sa valeur.

M. Cornardeau assure que les adhérents de l'APPAC dénoncent chaque semaine la gestion par les agences bancaires de l'épargne en actions VU de leurs clients. «Parfois, ce n'est plus de la gestion boursière, c'est de l'escroquerie», a-t-il affirmé.

La question est maintenant de savoir si l'argent frais accumulé jusqu'à présent par VU lui servira à garder le contrôle de l'opérateur français de téléphonie Cegetel (convoité par Vodafone) ou si Cegetel sera au contraire le prochain actif vendu. Ce qui ne manquerait pas de susciter la colère de l'APPAC.

Obtenez des

cotes en temps réel

pour aussi peu que

9,95 \$

par mois plus royalties.

decisionplus.com

514 392 1366
1 877 392 1366
995.decisionplus.com

Selon la FEFSI

La valeur des actifs en actions a reculé de 8 %

REUTERS

Londres — La baisse prolongée des marchés boursiers dans le monde a fait reculer de plus de 8 % la valeur des actifs boursiers en actions au deuxième trimestre, selon les chiffres publiés hier par la Fédération européenne des fonds et sociétés d'investissement (FEFSI).

Ces actifs s'élevaient à 4864 milliards de dollars à la fin du trimestre contre 5285 milliards trois mois plus tôt. En contrepartie, les actifs en obligations ont progressé à 2359 milliards contre 2220 milliards au trimestre précédent tandis que les actifs en instruments monétaires atteignaient 3026 milliards contre 2972 milliards.

Le total des actifs financiers dans le monde s'élevait au 30 juin dernier à 11 650 milliards de dollars, une baisse de 1,6 % comparativement à 11 840 milliards trois mois plus tôt.

Le montant des actifs détenus par les fonds de placement américains s'élevait à 6631 milliards à la fin du deuxième trimestre, en baisse de 6,1 % sur le trimestre précédent. En Europe, ce total a baissé de 6,6 %.

Le nombre de fonds de placement dans le monde atteignait 52 428 au 30 juin contre 53 111 au 31 mars.

SNC-Lavalin a l'œil sur le réseau Hydro One

ALLAN SWIFT
PRESSE CANADIENNE

Le groupe d'ingénierie SNC-Lavalin a confirmé, hier, s'intéresser au réseau Hydro One, qui transporte l'électricité en Ontario et que la province veut en partie privatiser. Pour la compagnie montréalaise, une telle acquisition la placerait favorablement pour assurer l'entretien et l'expansion du réseau.

En mars 2002, déjà, SNC-Lavalin a acheté 50 % d'AltaLink, premier exploitant privé au Canada de lignes à haute tension, lequel assure 60 % du transport de l'électricité en Alberta. Le groupe d'ingénierie a en outre construit le réseau MurrayLink, en Australie, dont il est propriétaire à parts égales avec Hydro-Québec.

En avril, un tribunal ontarien a stoppé le projet du gouvernement qui voulait privatiser la totalité du réseau, car celui-ci est un bien public dont la province ne peut céder le contrôle. L'inscription en Bourse faisait jusqu'alors miroiter un revenu de 5,5 milliards pour la province. Finalement, le gouvernement conservateur d'Ernie Eves s'est résolu à ne vendre que 49 % de Hydro One.

En Ontario, SNC avait également investi dans l'autoroute 407, qui contourne Toronto, et a ensuite réduit sa participation, ce qui lui a permis d'en tirer le quadruple de sa mise initiale.

Jeudi, le groupe annonçait un bénéfice net de 20,2 millions à son troisième trimestre, contre 6,9 millions un an plus tôt. SNC, qui a repris Lavalin en 1991, compte environ 15 000 employés et est actif dans 30 pays.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-07370-023 DEV. METRO-MONTREAL CANADA CORP. C. 9048-9063 QUÉBEC INC. ET BAS SEM DAGHER. Le 20-11-2002 à 10H00 heures au 1280, JARRY EST, MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de 9048-9063 QUÉBEC INC., saisis en cette cause consistant en: 44 chaises noires et bourgeoises, 23 tables, pied en métal noir et dessus bourgeois, 1 chaise pour bébé en bois, bourgeoise, etc. CONDITION VENTE COMPTANT ou CHEQUE VISE. Informations: 514-350-9000 STEVE ZUCCARO, HUISSIER DE JUSTICE, Bouchard et Associés, Huissiers de Justice.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO. DE COUR 500-22-00337-080 COUR DU QUÉBEC, COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES SEIGNEURIES, Partie demanderesse VS FRANCE DUPRE, Partie défenderesse. Le 21 novembre 2002 à 11H00 de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse au numéro 15, Lussier en la ville de St-Philippe, district judiciaire de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause consistant en: 1 téléviseur Sharp 27 po. et acc., 1 lecteur DVD Pioneer DV-440 et acc., 1 vidéo Citizen 4 télé et acc., et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Lemoyne, le 06 novembre 2002. NORMAND POISSANT, HUISSIER DE JUSTICE, GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS, TEL.: (450) 466-2628.

Cour du Québec, District de Montréal, no. 500-22-06997-019, GUS CANADA INC. DIVISION LÉGARE, demandeur, Marie-Caroline Constant, Défenderesse. La vente des meubles saisis en cette cause aura lieu le 27-11-2002 à 13h30 au 6346 Arthur-Chevrier #5, à Montréal-Nord, pour les biens suivants: 1 unité murale de couleur blanche, 1 téléviseur couleur de marque Citizen et autres biens. Etude Jacques Desjardins Huissier, 201 boul. Ducharme #202, Ste-Thérèse, 514-983-4583.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de ROBERT MOREAU, en son vivant domicilié à St-Jean de Matha, Province de Québec, au 330 Rang St-François, JOK 250, sur-

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard

Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Sur Internet: www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html
Courriel: avisdev@ledevoir.com

venu à Montréal le dix-huit août deux mille un (2001), un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, YVES MOREAU, le six novembre deux mille deux (2002) devant Me François Gareau, notaire, conformément à la Loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me François Gareau, notaire, sise au 1681 rue Rachel Est, #26, à Montréal, Province de Québec, J6K 2K7.

Donné ce 6^{ème} jour de novembre deux mille deux (2002)

YVES MOREAU, liquidateur

AVIS D'INTENTION DE DISSOLUTION
9006-2860-Québec inc. (Dynaflex 2000)

PRENEZ AVIS QUE la compagnie 9006-2860 Québec inc. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre, conformément à la Loi sur les compagnies.

Signé à Saguenay, ce 7 novembre 2002.
GAUTHIER BÉDARD, SOCIÉTÉ D'AVOCATS s.e.n.c. (Me Pierre Bernard Bergeron) 3667, boulevard Harvey, C.P. 250
Arrondissement de Jonquières SAGUENAY (Québec) G7X 7V9
Tél.: (418) 542-3545
Fax: (418) 542-4133
Courriel: jonquiere@gauchierbedard.qc.ca
PROCURÉURS DE LA COMPAGNIE 9006-2860 QUÉBEC INC.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO. 500-05-064-75-011

COUR SUPÉRIEURE

PRESENT GREFFIER ADJOINT

BANQUE DE MONTRÉAL

Partie DEMANDERESSE

PIERRE LEROUX & ALS

Parties DEFENDERESSES

SERVICES D'USINAGE EXCEL INC.

Débiteur-faillite

GENERAL MOTORS DU CANADA

Mis en cause

ASSIGNATION

Ordre est donné à 9068-7930 QUÉBEC INC., de comparaître au greffe de cette cour sise au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, salle 1.00, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration et avis a été remise au greffe à l'attention de 9068-7930 QUÉBEC INC.

Lieu: Montréal

Date: 7 novembre 2002

MARIE-FRANCE LAVOIE

GREFFIER-ADJOINT

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

(Article 102(4) de la Loi sur la faillite & l'insolvabilité)

Dans l'affaire de la faillite de:

ATELIER G. REMON INC.

Avis est par les présentes donné que la faillite de

ATELIER G. REMON INC., corporation légalement constituée selon la Loi et ayant sa place d'affaires au 1344, rue Basin à Montréal (Qc), est survenue le 4^{ème} jour de novembre 2002, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19^{ème} jour de novembre 2002 à 11 h 00 de l'avant-midi au bureau du syndic, 1250, rue St-Denis, bureau 802 à Montréal (Québec).

Fait à Montréal, ce 9^{ème} jour de novembre 2002.

Richard Lapointe, BAA, CIRP, syndic désigné

PIERRE ROY & ASSOCIÉS INC. Syndic

1250, rue St-Denis

Bureau 802

Montréal (Qc) H2X 3J7

Tél.: (514) 282-9667

Téléc.: (514) 282-9667

Cour du Québec, District de Montréal, no. 500-22-069437-021, Les Pétroles Super Econo Ltée, demandeur, Victor Leslé, défendeur. La vente des biens saisis en cette cause aura lieu le 27-11-2002 à 11h30 soit au 3852 Hôtel de ville à Montréal, pour les biens suivants: 1 ordinateur avec écran de marque Sequent, 1 téléviseur couleur Hitachi, et autres biens. Etude Jacques Desjardins Huissier, 201 boul. Ducharme #202, Ste-Thérèse, 514-983-4583.

Cour du Québec, District de Montréal, no. 500-22-066768-014, Fie-Belle, demandeur, Frank McIntosh, défendeur. La vente des biens saisis en cette cause aura lieu le 26-11-02 à 15h00 soit au 2860 Place Winner à St-Lazare, pour les biens suivants: 1 banc de soie de marque Delta et accessoires; 1 bureau secrétaire style antique; et autres biens. Etude Jacques Desjardins Huissier, 201 boul. Ducharme #202, Ste-Thérèse, 514-983-4583.

Cour du Québec, District de Montréal, no. 500-22-074094-023, Les Pétroles Super Econo Ltée, demandeur, Mano Fortin, défendeur. La vente des biens saisis en cette cause aura lieu le 29-11-02 à 12h00 soit au 115 rue Richer à Ville St-Pierre, pour les biens suivants: 2 machines à changer les pneus; 1 machine à balancer les pneus de marque Goats modèle 1050 et accessoires et autres biens. Etude Jacques Desjardins Huissier, 201 boul. Ducharme #202, Ste-Thérèse, 514-983-4583.

Cour du Québec, District de Montréal, no. 500-22-059416-019, Les Pétroles Super Econo Ltée, demandeur, Victor Leslé, défendeur. La vente des biens saisis en cette cause aura lieu le 28-11-02 à 10h30 soit au 5553 rue Earl à Côte St-Luc, pour les biens suivants: 1 téléviseur de marque JVC; 1 téléviseur de marque SANYO; et autres biens. Etude Jacques Desjardins Huissier, 201 boul. Ducharme #202, Ste-Thérèse, 514-983-4583.

DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE (PROCÉDURE ALLEGÉE), 700-22-008939-026, MULTI-FENÊTRES INC., partie demanderesse C. BOIS UNI CONCEPT INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de BOIS UNI CONCEPT INC. seront vendus par huissier le 19 novembre 2002 à 13h30, au 2245, BOUL. LABELLE, LAFONTAINE, QUÉBEC, CANADA, conformément au bref d'exécution. Les biens consistent en

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

H&M DIAMOND ASS. INC.
345, AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT (QUÉBEC) H3Z 2N2
TEL.: (514) 483-2303
FAX: (514) 483-2373

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE:

9095-7218 QUÉBEC INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la ville et district de Laval, Province de Québec, au 3100, Carlier O., #225, sous le nom et raison de: «SUPERIOR CREDIT SERVICES»

Compagnie débitrice

AVIS est par les présentes donné que 9095-7218 QUÉBEC INC. a déposé une cession le 28^{ème} jour d'octobre 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 21^{ème} jour de novembre 2002 à 13 h 30 de l'après-midi, au Bureau du Syndic, 345 av. Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal, (Qc).

Daté à Westmount (Qc), ce 7^{ème} jour de novembre 2002

H & M Diamond & Associés Inc. Syndics

DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE (PROCÉDURE ALLEGÉE), 700-22-003945-994, COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse C. EBENISTERIE GRENIÉ & FILS INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de EBENISTERIE GRENIÉ & FILS INC. seront vendus par huissier le 20 novembre 2002 à 11 h 00, au 240, NOTRE-DAME, LE GARDEUR, QUÉBEC, CANADA, conformément au bref d'exécution. Les biens consistent en: 1 compresseur Campbell Hausfeld vertical 7 HP, plusieurs sautoires de différents modèles et autres items. Conditions: argent comptant ou chèque visé. MICHEL PANNETON, H.J. District de Hull, ETUDE DESJARDINS HUISSIERS DE JUSTICE 10 rue de Martigny Ouest, St-Jérôme, QC J7Y 2E9 Tel.: 450-569-9596, Fax: 450-569-9718. Sans frais: Tél: (514) 387-9277.

Prenez avis que la compagnie 90685512 Québec inc. ayant son siège social au 5860 De Jonville app. 4 Montréal (Québec) H1M 1R1 demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre et à cet effet dépose au registre des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, la présente déclaration requise par les dispositions de l'article 37 de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales.

AVIS est donné, conformément à la Loi, qu'un inventaire des biens de feu G. ROLLAND BLAIS, décédé à Montréal, le 24 juin 2001, en son vivant, résidant au 5016 rue Roslyn, Montréal, Québec, en date du 6 novembre 2002, peut être consulté au bureau de Me Louise Poirier, notaire, 3089 The Boulevard, Montréal, Québec, H3Y 1R8, téléphone (514) 934-9221, sur rendez-vous, par les intéressés. Me LOUISE POIRIER, notaire

DISTRICT DE TERREBONNE, COUR SUPÉRIEURE (PROCÉDURE ALLEGÉE), 700-22-008939-026, MULTI-FENÊTRES INC., partie demanderesse C. BOIS UNI CONCEPT INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de BOIS UNI CONCEPT INC. seront vendus par huissier le 19 novembre 2002 à 13h30, au 2245, BOUL. LABELLE, LAFONTAINE, QUÉBEC, CANADA, conformément au bref d'exécution. Les biens consistent en

1 remorque fermée blanche, 2 essieux, 1 table de travail 42" x 66" et acc., 1 banc de scie Delta et plusieurs autres items. Conditions: argent comptant ou chèque visé. MICHEL PANNETON, H.J. District de Hull, ETUDE DESJARDINS HUISSIERS DE JUSTICE 10 rue de Martigny Ouest, St-Jérôme, QC J7Y 2E9 Tel.: 450-569-9596, Fax: 450-569-9718. Sans frais: Tél: (514) 387-9277.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO. DE COUR 500-02-109136-023, COUR DU QUÉBEC, LE PROCUREUR GÉNÉRAL, Partie demanderesse VS HERVE LULENDO FRANQUE, Partie défenderesse. Le 22 novembre 2002 à 10h05 heures de l'avant-midi, au domicile de la défenderesse au numéro 1138 Marmer en la ville à district judiciaire de Longueuil, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Saturne SL12, modèle Twin CAM, année 1992, couleur noire, 4 portes, immatriculée 704 GEH. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT, Montréal, le 06 novembre 2002. PIERRE FAUBERT, HUISSIER DE JUSTICE, GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, TEL: (514) 387-9277.

SINDIC DE FAILLITE

Tél.: (514) 878-9631

slachance@syndic.com

DEMERS BEAUNE LACHANCE INC.

AVIS DE PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:

9074-7650 QUÉBEC INC., société légalement constituée ayant exercé ses activités commerciales sous la raison sociale DUNKIN DONUTS DEUX-MONTAGNES au 2700, boul. Des Promenades, Deux-Montagnes (Qc).

AVIS est donné que 9074-7650 QUÉBEC INC. a fait cession de ses biens le 2 novembre 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 novembre 2002, à 10 h 30, au bureau du syndic, 1100, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2010, Montréal (Québec).

Montréal, ce 5^{ème} jour de novembre 2002

SINDIC DE FAILLITE

Tél.: (514) 878-9631

slachance@syndic.com

AVIS AUX CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de:

COAXIS INTERNATIONAL INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa place d'affaires au 505, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 308, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

Avis est par les présentes donné que COAXIS INTERNATIONAL INC. a déposé une cession le 31 octobre 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28 novembre 2002 à 10 h 00 de l'avant-midi, au bureau du syndic, 2020, rue University, bureau 1708, Montréal, Québec.

Fait à Montréal, le 7 novembre 2002.

Solange V. Chapuis, C.A. CIRP, syndic désigné

SOLANGE CHAPIUIS & ASSOCIÉS INC., avocats

Bureau principal: 2020, rue University

Bureau 1708

Bureau 200

Longueuil (Qc) J4K 2A5

Tél.: (514) 842-8515

Téléc.: (514) 842-8624

Bureau secondaire: 100, Place Charles-Lemoyne

Bureau 200

Longueuil (Qc) J4K 2T4

Tél.: (450) 646-5050

Téléc.: (450) 646-5115

Appel d'offres

Ville de Montréal

Arrondissement de Villieray-Saint-Michel—Parc-Extension

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14h00, à la date indiquée ci-dessous, au bureau du service des travaux publics situé au 3699 Crémazie Est, Montréal, H1Z 2K3, à l'attention du directeur du Service des travaux publics ou de son représentant, pour:

Soumission: TP-02-04

Date d'ouverture:

25 novembre 2002

Description:

Transport de rebuts par conteneurs

2003-2004

Arrondissement de Villieray-Saint-Michel—Parc-Extension

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents relatifs à cet appel d'offres public à compter du 11 novembre 2002, contre un montant non remboursable de 50\$ en argent comptant ou par chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal, de 8h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h15, au bureau du Service des travaux publics situé au 3699 Crémazie Est, (872-9651).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé ou

d'une lettre de garantie bancaire d'un montant de cinq mille dollars (5 000\$).

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cet effet.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau du Service des travaux publics, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Renseignements:

André Maisonneuve

1872-1601

Marc-Aimé Gagné

1872-9651

DONNÉ à Montréal, ce 9^{ème} jour de novembre 2002

Le secrétaire d'arrondissement

Francine Leclerc

Appel d'offres

Ville de Montréal

Arrondissement de Rosemont—Petite-Patrie

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 14 h à la date ci-dessous, au bureau de l'arrondissement de la Ville de Montréal à l'attention de la secrétaire d'arrondissement, 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, Montréal H2G 2B3, pour:

Soumission no: 2002-11-25 (1)

Exploitation de l'Éco-centre La Petite-Patrie

Date d'ouverture:

Le lundi 25 novembre 2002 à 14 h

Documents:

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 9 novembre 2002 à l'arrondissement de Rosemont—Petite-Patrie, à l'adresse ci-haut mentionnée, contre un paiement de 50,00 \$ incluant les taxes, non remboursable.

Dépôt de garantie:

Chèque visé ou une lettre de garantie bancaire de 10 000 \$ à titre de garantie de soumission.

Renseignements: Pierre Bonin

1872-8362 Charles

Couture 1872-8362

Vente de cahier de charges: Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de:

Ville de Montréal

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'arrondissement de Rosemont—Petite-Patrie, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

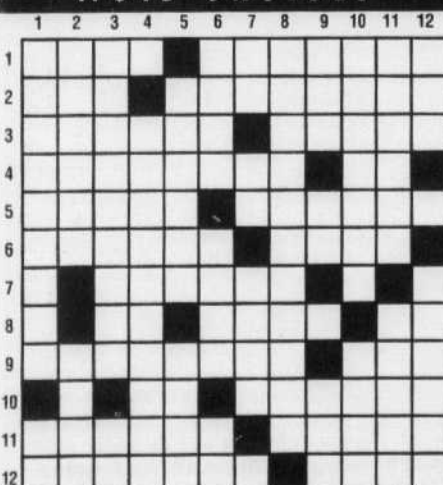
La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Montréal, ce 9 novembre 2002

Secrétaire de l'arrondissement

M^{re} Josée Racicot

MOTS CROISÉS



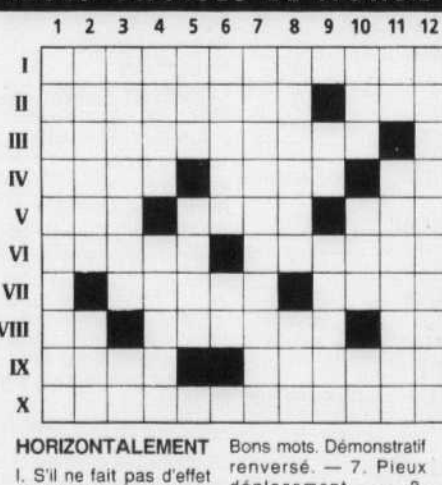
HORIZONTALEMENT

- Se dit de vins américains. - Ramassage des épis restés dans un champ après la moisson.
- Artère. - Effetuer un parcours à skis.
- Plante de montagne. - Sujet d'un roi mérovingien.
- État de servilité. - Sélénium.
- Brun. - Insecte voisin des libellules.
- Société humaine. - Bagatelle.
- Parasite du mouton.
- Brome. - Chéri. - Oul.
- Blé. - Saloon.
- A la mode. - Buté.
- Relatif à la fièvre jaune. - Passer à... ou frapper.
- Veranda. - Sou noir.

VERTICALEMENT

- Machine-outil servant pour le fraissage. - Argent.
- Repli coussu d'une étoffe. - Cougour.
- Qui manifeste de l'hostilité envers les

MOTS CROISÉS LE MONDE



HORIZONTALEMENT

- S'il ne fait pas d'

LE DEVOIR

CULTURE

L'«affaire Micheline Charest»

Système judiciaire
et moralité publique:
Télé-Québec au cœur du débatPAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Télé-Québec en a assez de se faire donner des leçons dans ce qu'on appelle désormais l'«affaire Micheline Charest». La présidente de la télévision publique a émis un communiqué hier pour faire valoir que le débat actuellement en cours «et qui découle des actions que mènent les Micheline Charest et consorts est le suivant: le système judiciaire est-il le seul à pouvoir décider

de la moralité publique?».

«Télé-Québec ne peut pas faire et soutenir seule le débat sur cette question», ajoute la présidente Paule Beaugrand-Champagne. «C'est une question sociale d'importance qui concerne tous les citoyens [...] et qui doit faire l'objet d'un débat public».

La p.-d.g. de Télé-Québec laisse donc entendre qu'il n'est pas question, pour la chaîne publique, de se substituer seule aux tribunaux.

Toute cette polémique a pour

origine, on s'en rappelle, l'entrevue accordée il y a deux semaines par Gilbert Rozon à l'émission *Les Francs-Tireurs*, entrevue où il a été longuement question de Micheline Charest, l'ex-dirigeante de Cinar, qui s'est jointe à l'équipe de Gilbert Rozon il y a quelques mois.

À la suite de la diffusion de l'entrevue, Télé-Québec avait décidé de ne pas rediffuser l'émission le samedi suivant, comme c'est habituellement le cas avec *Les Francs-Tireurs*, une décision prise après des démarches des avocats de Micheline Charest.

En guise de réponse aux actions des avocats de Mme Charest, l'édition de cette semaine des *Francs-Tireurs* reprenait une entrevue accordée il y a plusieurs mois à la même émission par Claude Robinson, ce créateur qui avait été le premier à dénoncer les agissements de Cinar.

Dans sa déclaration émise hier, Télé-Québec fait remarquer que «depuis quelques jours, de nombreux chroniqueurs et commentateurs de tout acabit ont abréuvé Télé-Québec de leurs conseils sur la manière de mener ses affaires. Nous aimerions leur rappeler que Télé-Québec est une télévision publique responsable qui réfléchit avant d'agir et qui prendra toujours le temps de le faire».

Paule Beaugrand-Champagne rappelle que «Télé-Québec a toujours fait preuve d'audace» et n'a pas hésité à mettre en ondes des œuvres d'«auteurs engagés» comme *L'Erreur boréale* et *Bacon*.

L'humoriste-poète Raymond Devos fête ses 80 ans

Les mots pour le rire

ASSOCIATED PRESS

Paris — Cheveux un peu longs qu'il rejette sans cesse en arrière, bajoues ponctuant chacun de ses grands gestes, lèvres rouges comme un nez de clown, costume bleu électrique et bretelles: Raymond Devos échappe au temps, même si ce Dorian Gray de l'humour poétique sens dessus dessous fête ses 80 ans.

Depuis sa naissance, le 9 novembre 1922 à Mouscron, en Belgique, Raymond Devos s'interroge et se divertit de tout. «S'amuser des choses, c'est une démarche intelligente», soulignait-il dans une «Radio-scopie» de Jacques Chancel.

Ses parents ayant passé la frontière, il est élevé dans le nord de la France, fréquentant le collège du Sacré-Cœur de Tourcoing. Faute de poursuivre ses études, happé par la Deuxième Guerre mondiale à 17 ans, le jeune homme n'aura de cesse de s'enrichir tout seul, travaillant la langue française comme un sculpteur, soucieux du sens comme de la mélodie, en fils de mélomanes et en musicien lui-même puisque, non content de jouer sur les mots, il tâte aussi de la guitare, de la harpe, du piano et de la clarinette.

Dès 1948, à 26 ans, Raymond Devos monte sur scène. Il débute à

Paris, aux cabarets de La Rose Rouge et du Vieux Colombar, dans un numéro à trois partenaires, puis passe au music-hall (1950-54) dans un numéro de duettistes et joue dans la compagnie Jacques Fabbri avant de se retrouver enfin seul à partir de 1956 dans divers cabarets et music-halls.

«Qui prête à rire n'est pas sûr d'être remboursé», dit-il, toujours volubile, et pourtant, c'est de ce don qu'il vit, se dépensant sans compter pendant des spectacles qui lui permettent d'«emmener les gens dans l'imaginaire», en équilibriste et jongleur.

«C'est le public qui me fait jouer, qui me dicte, qui me donne le ton, qui me fait bouger, mais il faut vraiment qu'il soit avec vous», expliquait-il hier sur France Inter. Il précise que «l'imaginaire, c'est la déformation du réel. On ne peut pas y échapper, au réel, mais on peut déformer les images, et avec ces images déformées, on peut raconter autre chose».

Si Raymond Devos s'accompagne souvent d'un pianiste, lui a choisi les mots pour instrument. Les rires qu'il en tire sont signés «de grands phénomènes d'échange» avec son public. «Le rire est quelque chose qui est en soi, cela se joue comme un organe. [...] Avec le rire, on peut dire des choses qu'on ne pourrait pas dire sérieusement. Dès que les gens rient à ce que vous faites, ils

sont dans votre histoire, et à ce moment-là, vous pouvez suggérer», commente-t-il.

Ses œuvres reflètent sa vision du monde: *Ça n'a pas de sens* (1968), *Sens dessus dessous* (1976), *Matière à rire* (1991), *Un jour sans moi* (1996)... L'homme arpente la scène en suant et soufflant, plein d'étonnements, persuadé que «la vie est un sketch, qu'il faut quand même améliorer si l'on veut en rire».

«J'écris, dit-il encore, quand l'idée me vient. Cela m'arrive souvent le matin très tôt. L'idée vient, et tout de suite les premières phrases. C'est un jeu formidable. Cela se fait dans la tête, cela se fait quelque part avec ce que vous êtes. Et après, il faut beaucoup travailler pour structurer».

En presque 50 ans de carrière, Raymond Devos a établi une communication particulière avec son public, faite d'éclats de vie et de phrases en suspens. Il a aussi gagné la reconnaissance de la profession, qui lui a décerné de multiples prix (Grand Prix du disque de l'académie Charles-Cros, médaille d'or de la SACEM, Grand Prix du théâtre de l'Académie française, Molière du meilleur one-man show...) et a été fait commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite. Pas si mal pour ce qu'il appelle un «bouffon».

EN BREF

L'écrivain Moacyr Scliar renonce à poursuivre Yann Martel

(PC) — Moacyr Scliar, l'auteur de *Max And The Cats*, renonce à inten-

ter des poursuites pour plagiat contre Yann Martel. Le livre de M. Scliar a inspiré Yann Martel pour son roman *Life Of Pi*, qui a rafé le prestigieux Booker Prize le mois dernier. La même idée de départ a été utilisée pour les deux romans. Dans *Max And The Cats*, un jeune juif se retrouve seul avec une pan-

thère dans une barque à la dérive alors que pour *Life Of Pi*, l'auteur relate la dérive d'un jeune Indien avec des animaux dans une barque. En entrevue à *La Presse*, l'auteur brésilien a avoué que l'idée est la même mais que l'histoire est différente. Il dit avoir accepté les explications de Yann Martel. Ce dernier se trouve actuellement à New York pour faire une tournée de promotion.

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Appel d'offres

Ville de Montréal

Arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant 14 h à la date ci-dessous, au bureau de l'arrondissement de la Ville de Montréal à l'attention de la secrétaire d'arrondissement, 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, Montréal H2G 2B3, pour:

Soumission no: 2002-11-25
Transport de rebuts par conteneurs 2003-2004

Date d'ouverture:
Le lundi 25 novembre 2002 à 14 h

Documents: Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 9 novembre 2002 à l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, à l'adresse ci-haut mentionnée, contre un paiement de 100 \$ incluant les taxes, non remboursable.

Dépôt de garantie: Chèque visé ou une lettre de garantie bancaire de 5 000 \$ à titre de garantie de soumission.

Renseignements:
Mario Therrien ou Charles Couture

téléphone: 872-8362

Vente du cahier de charges:

Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de: **Ville de Montréal**

Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmise dans l'enveloppe prévue à cette fin.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires.

Montréal, le 9 novembre 2002

La Secrétaire de l'arrondissement
M^{re} Josée Racicot

Avis public

Commission des transports du Québec

RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en découlant. Dans la section «Avis divers», la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DESIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec : (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal : (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

SANCTIONS : SÉCURITÉ

Transport Tony Girard inc. de Lac-Bouchette est déclarée partiellement inapte à compter du 9 octobre 2002. Attribution d'une cote «conditionnel».

Cette entreprise est déclarée totalement

inapte du 18 au 22 novembre 2002. Attribution d'une cote «insatisfaisant» pour cette période. Reprise de sa cote «conditionnel» à compter du 23 novembre 2002. Décision QCR02-00456

Robert et Jocelyn Villeneuve (Transports Jocelyn et Robert Villeneuve) de Jonquière sont déclarés partiellement inaptes. Attribution de cotes «conditionnel».

Décision QCR02-00487

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE
AUTOBUS

ALBERT BRAULT & FILS INC.
1409, chemin St-Louis
Beauharnois QC J6N 3B8
PROC. : Me Louis Lavoie
MAINTIEN DE PERMIS - ACQUISITION D'INTÉRÊTS
1-M-000160-001F
Transport Nolise

AUTOBUS LA QUEBECOISE INC.
5480, rue Rideau
Québec QC G2E 5V2
DEMANDE DE PERMIS
TRANSPORT PAR ABONNEMENT
Territoire : De : Québec, Lévis, Saint-Henri, Sainte-Claire, Saint-Malachie, À : Saint-Malachie (Centre de ski La Crapaudière) et retour

Service de navette :
De : Saint-Malachie (Centre de ski La Crapaudière) À : Lac-Étchemin (Centre de ski Mont Original) et retour

Horaires/fréquence : Selon l'horaire déposé à la C.T.Q.

Clientèle : Clients de la station touristique La Crapaudière
Catégorie : A5

Condition/restriction : Selon les termes et conditions du contrat avec la Station touristique

Durée : Du 14 décembre 2002 au 23 mars 2003 inclusivement

Q02-04497-1

COOPERATIVE TRANSPORT SCOLAIRE, REGIONAL 03
513, rue Leprie
Lac-Saint-Charles QC G3G 1S8
PERMIS : ABONNEMENT
Territoire : De : Québec À : Stoneham-et-Tewkesbury (Station de ski Stoneham), Lac-Beauport (Station de ski Le Relais) et retour

Horaires/fréquence : Disponible à la C.T.Q.

Clientèle : Skieurs

Catégorie : A2-A5

Condition/restrictions : L'utilisation d'autobus de la catégorie 2 est restreinte à des autobus construits sur un châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie à l'avant.

Durée : Du 11 janvier au 15 mars 2003 inclusivement

AUTOBUS ST-GEORGES LTEE
A/S Léandre Poulin
740, 127^e Rue
Saint-Georges QC G5Y 2W5

PERMIS : ABONNEMENT
Territoire : Service 1 : De : Saint-Georges, Notre-Dame-des-Pins, Beauceville, Saint-Joseph-de-Beauce, Saint-Odilon-de-Cranbourne À : Saint-Malachie (Centre de ski La Crapaudière) et retour. Service 2 : De : Saint-Malachie (Centre de ski La Crapaudière) À : Lac-Étchemin (Centre de ski Mont Original) et retour

Horaires/fréquence : Selon l'horaire déposé à la C.T.Q.

Clientèle : Skieurs et planchistes

Catégorie : A1-A2-A5-A6

Durée : Du 14 décembre 2002 au 23 mars 2003 inclusivement

Q02-04504-4

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE

TAXI

El Hefnawy, Alain

2890, avenue de Repentigny, app. 2
Montréal QC H1N 2Y7

DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RESTREINT

Agglomération A.11 Montréal

BESOIN PARTICULIER : transport adapté

Q02-08394-2

Warak, Joseph
46, rue Bédard, app. 105
Hull QC J8Y 5Z8

DEMANDE 1 PERMIS SERVICE RESTREINT

Agglomération A.34 Hull

Besoin particulier : Pour la clientèle du Casino du Lac-Leamy et l'Hôtel Hilton du Lac-Leamy

Q02-08400-7

Maalouf, Elie
2275, rue Hufferd
Saint-Laurent QC H4R 1L3

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Fillisset, Albert

12300, boul. Gouin Ouest

Pierrefonds QC H8Z 1W2

TRANSFERT : 1-M-206041-001A

Agglomération A.12 Ouest de Montréal

Q02-08402-3

Lafleur, Romuald
1125, rue Dawson
Dorval QC H9S 1X9

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Richard, Joel

1530, Croissant Roy, app. 302

Lachine QC H8S 4E2

TRANSFERT : 1-M-219554-001A

Agglomération A.12 Ouest de Montréal

Q02-08405-6

Lalande, Michel
439, rue Filion
Lachute QC J8H 1W4

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Messie, Dominique

439, rue Filion

Lachute QC J8H 1W4

TRANSFERT : 0-M-218235-001A

Agglomération A.7 Lachute

Q02-08407-2

9116-5217 QUÉBEC INC.
415, rue Thompson

Saint-Laurent QC H4N 1C4

PROC. : Me Jean Chayer

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Nicolas, Sylvain

1327, rue Quinn

Longueuil QC J4J 3H9

TRANSFERT : 2-M-212616-001A

Agglomération A.2 Longueuil

Q02-08410-6

Ghossein, Elia
203, chemin Aylmer, local A-1

Gatineau QC J9H 1A3

PROC. : Gagné, Isabelle, Patry, Laflamme

et ass.

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Grenier, Jules

(Taxi Régional enr.)

94, rue Louis St-Laurent

Aylmer QC J9H 2N4

TRANSFERT : 1-M-214456-002A

Agglomération Aylmer

Q02-08411-4

Zeidan, Chahid Aziz
203, chemin Aylmer local A-1

Gatineau QC J9H 1A3

PROC. : Gagné, Isabelle, Patry, Laflamme

et ass.

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Grenier, Jules

(Taxi Régional enr.)

94, rue Louis St-Laurent

Aylmer QC J9H 2N4

TRANSFERT : 1-M-214456-001A

Agglomération Aylmer

Q02-08414-8

Dorais, Earl
76 A, rue Primeau

Châteauguay QC J6K 3T1

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Bédard, Jocelyn

1, 5^e Avenue

Châteauguay QC J6K 3L5

TRANSFERT : 7-M-220176-001A

Agglomération A.26 Châteauguay

Q02-08418-9

Razaghi, Abdolrazagh
4922, rue Rosedale

Montréal QC H4V 2H2

PROC. : Me Robert Beaulieu

ET DEMANDEUR-CÉDANT

M & A TAXI

7920, ch. Côte-St-Luc, app. 205

Côte-Saint-Luc QC H4W 1R3

TRANSFERT : 8-M-220035-001A

Agglomération A.11 Montréal

Q02-08422-1

Rajaei, Zohreh
4925, rue Cameroun

Pierrefonds QC H8Z 3E1

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Ismailzadeh, Nikpour

2285, boulevard des Oiseaux

Laval QC H7L 6A7

TRANSFERT : 4-M-215583-004A

Agglomération A.11 Montréal

Q02-08428-8

Margossian, Salpi
538, 91^e Avenue

Laval QC H7W 3M6

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Gagné, Gilles

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS

CHARME & PRESTIGE



À MELBOURNE CANTONS DE L'EST

Belle vue, haut de la vallée maison centenaire, 4 ch., salon, s. à manger, boudoir vitré, meublé. Saison nov. à mai. Ski de fond 90 km pistes, raquette: 100 acres, promenade.

Nicole Gauthier, courtier
(819) 826-2348



SMALL IS BEAUTIFUL!

Quelle vue du balcon! Charmant petit studio situé au 1^{er} McGill, avec la possibilité de fermer une chambre. Superficie de 830 pi², avec beaucoup d'espace pour le rangement. Unique au 1^{er} McGill!

275.000.00 \$ incluant stationnement intérieur.

Patricia Lallier, agent agréé
(514) 499-1898



EXCEPTIONNEL COMMERCE/RÉSIDENCE

Jolie ancestrale avec possibilités de développements inégalés. Actuellement boulangerie-pâtisserie artisanale resto/Café terrasse. Située dans la région de Bellechasse au Québec, en face de l'île d'Orléans. Visitez notre site <http://www.iquebec.com/boulangerie367>

Pour de plus amples informations
Tél.: 418-864-2764 ou 418-580-3470
fax: 418-864-4264
Cause de la vente: retraite



VIVRE À L'EUROPÉENNE!

Situé dans le Vieux-Montréal. Endroit de choix, entouré des plus beaux bâtiments historiques. Venez découvrir ces deux magnifiques condos, de 1700 et 1068 pi², car, avec stationnement intérieur. Près des services et des boutiques alimentaires spécialisées, vous serez conquis par un style de vie unique.

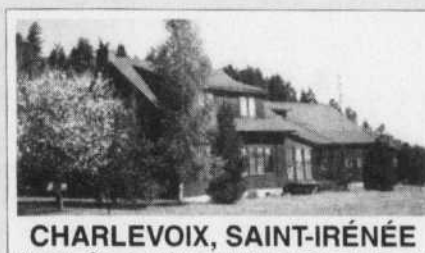
Patricia Lallier, agent agréé
(514) 499-1898



LE CHIC !

Situé au prestigieux 1^{er} McGill, pour une superficie de 1180 pi². Vous aimerez ce 2^e chambres à coucher avec ses planches de 8"8", sa double loggia ainsi que ses planchers de bois. Stationnement intérieur pour voiture. Prix: 319.000.00 \$ Un bijou!

Patricia Lallier, agent agréé
(514) 499-1898



CHARLEVOIX, SAINT-IRÉNÉE

Anse au Sac, à quelques minutes du Domaine Forget, luxueuse résidence (1984) accolée à une grange centenaire, 450 pi², vue imprenable sur fleuve, terrain 100 000 pi². Rez-de-chaussée: aire ouverte (28x38) fenestration exceptionnelle, cuisine, salon, salle à manger, double foyer, salle de bains, boudoir séparé, galerie vitrée, atelier, garage, espace rangement. À l'étage: 3 chambres, salle de bains, grand loft rénové (17 x 37), salle de bains.

Ginette Ouellet, agent immobilier affilié
Immobles Charlevoix, courtier
418-435-6221



CHARLEVOIX, SAINTE-AGNÈS

Ancien presbytère construit en 1903 (situé à l'intérieur du circuit patrimonial et voisin de l'église classée monument historique en 1960). Aires de vie très spacieuses, 11 pièces sur 2 étages, possibilité d'exploitation du grenier. Idéal pour différents projets ou concepts.

Ginette Ouellet, agent immobilier affilié
Immobles Charlevoix, courtier
418-435-6221



BAIE SAINT-PAUL

En montagne, environnement champêtre, à quelques minutes du centre-ville, 10 pièces, 4 c.c. 2 salles de bains, impeccable.

Ginette Ouellet, agent immobilier affilié
Immobles Charlevoix, courtier
418-435-6221



CHARLEVOIX, SAINT-IRÉNÉE

maison de campagne centenaire, architecture d'inspiration vernaculaire américaine, un clin d'oeil sur le fleuve, 5 c.c., 2 salles de bains, terrain paysager de 30 000 pi². Informez-vous sans faute.

Ginette Ouellet, agent immobilier affilié
Immobles Charlevoix, courtier
418-435-6221

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau • (514) 985-3322 • 1 800 363-0305 • janadeau@ledevoir.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

UNIQUE! MILTON-PARK

maison de ville patrimoniale, façade pierre (1865), lumineux, rénovée 4 étages: 3900 p.c., 11 pièces grandes, jardin privé, grande terrasse toit, garage double coacheuse, solarium, système sécurité, 6 chambres, cuisine décorée, 3 SdB + 1 salle eau, 2 foyers, murs brique, boiseries, plafonds 11 pieds. Prop. 750.000\$.

(514) 845-7637

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

CENTRE-VILLE. Superbe cottage de style Tudor, 5 ch., 3+1 s.b., aire habitable de 3200 p.c., jardin privé, terrasse à l'étage, gar., foyer. Agents s'abstenir. Prix 780 000 \$

514-733-5103, 514-992-4989

N-D-G.COM

YVAN PELLAND

Century 21 Vision Ltee 489-2780

NOUVEAU - VIEUX LACHINE. Triplex, rdc 1 500 p.c. en loft ou bureau. Grand terrain. 159 000 \$ P.

DELORME, 343-0114

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

103 PROPRIÉTÉS À REVENUS

CANAL LACHINE. Joli condo (3 1/2). Vue du canal. 2 pas du marché Atwater et métro L. Groulx SUZEL HEBERT 489-0038

ILE DES SOEURS. Luxueux penthouse 3 ch., 1 869 p.c., tr. ensoleillée, 2 foyers, terrasse 420 p.c. sur fleuve, 2 gar. int., 435 000\$ (450) 466-8550 (514) 946-4022

PLATEAU NOUVEAU. "Le Colonial" Loft avec cachet, poutres, plafonds 16 pi., fenestration 2 côtés. 169 000\$. P. DELORME, 343-0114

VIEUX MONTRÉAL. Un numéro suifit: 489-2780

YVAN PELLAND. Century 21 Vision Ltee

105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

ROSEMONT, secteur Jeanerche. 4 x 3 1/2 - 2 garages. Idéal pied-à-terre à Montréal. 225 000\$ ferme. (514) 916-0927

120 LAURENTIDES

BORD DE LAC, À GORE. 26 x 34, neuve, de luxe, 3 c.c., bois franc, gazébo, spa, 58 600 p.c. boisé, vue, 250 000\$ (450) 562-2262

VAL MORIN. Demeure rustique, meublée, idéalement exceptionnelle, confort de ville, 3 ch., 1, 2 s.b., gar. Proximité centres de ski familiaux. Occ. rapide 210 000 \$

Micheline RICHIER 514-984-5489

514-747-7747

121 ESTRIE

FRELIGHSBURG. Charmante maison de campagne, circa 1840, sur 2 1/2 acres. Petite grange/garage. 164 000 \$

LAURETTE DWYER crt

450-298-5341

www.acbm.net/dwyer

135 TERRAINS

SOMMET DES LAURENTIDES. Superbes terrains avec plateaux

Vue panoramique - Tranquillité

(514) 721-1529 (514) 502-9654

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU

Face joli parc, secteur tranquille, 1100 p.c., 1-de-ch., entièrement rénové avec goût, pl. bois franc, cachet, 6 électros, grande cour, 1500\$/mois non-chauffé. Réf. exigées. Idéal professionnel. Janvier ou février.

(514) 524-7208

FACE UDEM

Beau grand 6 1/2 près métro

Eduard-Montpetit, 1 200\$ chauffé, 4 électros. 1er déc. (514) 576-62

METRO LIONEL-GROULX

Marché Atwater 4 1/2, 2 s. de b.

800 p.c. + s.s. Rénové

Immédiat. 1 000\$/mois. 989-8916

NDG - Grand 5 1/2. Haut de duplex, rénové, balcon, près bus, métro & commerces. Rue tranquille.

1er déc. Visites dès 15 nov. 1 050 \$/m. (514) 489-4931

OUTREMONT 7 1/2. 2x pr. Stans-las, métro, boutiques, moderne, rénové, ensui., 4 cacs, 5 électros, terrasse, stat. gar. Disp. jan. 2 300 \$ chauffé. 514-495-9601

121 ESTRIE

PLUSIEURS TERRAINS À COWANSVILLE de 18 500 \$ à 49 000 \$. Téléphonnez-moi pour connaître les différents zonages.

SITE DE CHOIX À KNOWLTON. Terrains de 20 et 17 acres avec vue du Lac Bromé.

ANCIENNE ÉCOLE DE RANG. 6 cac et 6 sdb, région touristique. 185 000 \$.

AUX PORTES DU VILLAGE DE KNOWLTON, charmante maison des années 1940, rénovée avec goût, plancher de bois, cave à vin, garage, vue sur les vallons, privé. Seulement 225 000 \$.

FERMETTE DE LOISIR. 127 acres, maison ancestrale, grange, petite écurie, garage double, très beau boisé avec prairies, sentiers, ruisseau, petite cabane à sucre et tellement plus! À voir!

JOSIANNE CÔTÉ (450) 263-6626 cell.

Courriel: josianne.cote@royallepage.ca

R.P. Action. crt.

125 HORS FRONTIÈRES

COSTA RICA

A vendre ou à louer, jolie maison dans village sur la playa Tambor.

(450) 442-4469

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ST-ANDRÉ-de-KAMOURASKA. Propriété 75 acres boisée/terre. Maison 2 étages, 2 bâtiments: 1 atelier, 1 garage/remise. Site enchanteur, chemin Mississipi.

(418) 492-2539

134 FERMES, FERMETTES, TERRES

CANTONS DE L'EST. Terres de 28 arpents à 1 300 arpents. AUSSI, fermes et fermettes. P. DELORME, 343-0114

135 TERRAINS

BORD DE MER - ÎLE VERTE. Bas Saint-Laurent, grand terrain prêt à construire. 800 000 pi ca. Env. maritime exceptionnelle. 87 500 \$. (514) 845-8586

Royal Montreal Immobilier

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

OUTREMONT. Spacieux haut de 2x de 1 700 p.c., 3 chambres + bureau, 1 1/2 s.b., foyer, garage.

MIHEL LAMARRE 514-770-4422

OUTREMONT, pied-à-terre idéal. Lumineux, calme, 4 1/2, haut duplex, 1 c.c., bureau, balcon. Frais peints, remis à neuf.

1175\$ chauffé. 272-6107 (jour)

ROSEMONT - 6 1/2. Haut duplex, tranquille, propre, 1 500 p.c., chauffé, élect., lav/séch. incl. Références. (514) 729-9737

SPACIEUX 4 1/2 dans immeuble de luxe. Chauffé, eau ch., poêle/Ingo. Très propre. 1 min. métro UoM. Disp. 1 jan. 514-739-9993

VIEUX-MONTRÉAL. Luxueux LOFT condo 1^{er} meublé, décoration artistique. 1 600 p.c., 2 300 \$/m. 514-366-4660. kinSeto@sympatico.ca

www.visitnet.com/seto

167 MEUBLÉS

PLATEAU, métro Laurier, coquet 5 1/2, h. duplex, 800 p.c., 2 ch. fermées, pl. bois, meublé avec goût. Tout équipé. Pour court séjours, 2 4 ou 6 personnes. 500 \$ ou +/sem. 450-967-4488

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

***** PARIS *****

XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem. mois. (450) 968-0262

*** PARIS - Sem. ou mois**

Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 363-9605

À SAISIR ! 3^e PARIS XIXe. 1 à 4 personnes. App. clair, 2^e étage, ascenseurs, garage (514) 842-3573

CANNES - 5 pièces, 2cc, 2s/b. terrasse, vue mer. Luxueux. Moiss. sem. (514) 761-6484

NICE. vue mer panoramique, 2 chambres sur verdure, terrasses, quartier élégant et calme, ambiance italo-provençale.

2 places dans garage privé. Idéal remise en long terme + 1 espace stat. régulier. 271-4168

PARIS

Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Pasible, ensoleillé, 2-3 pers. (514) 486-0258

PARIS IXe. App. meublé, équipé, TV, téléphone, clair, calme. Libre 11 déc. pour 2 mois. 1 700 EURO/m. 514-275-9617

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

WESTMOUNT Village Victoria

7 1/2 tranquille, cachet, 2e, duplex centenaire, foyer, puis lumière, 5 électros, stat. Pr. services. 1 950\$ chauffé, 1er janv. (514) 487-3374

M.A. PEREIRA, (514) 597-2121

164 CONDOMINIUMS À LOUER

"URGENT"

PARC LAFONTAINE. 1 436 p.c., vue panoramique, 2 balcon, pisc. int., gym, garage, électros, chauffé, eau ch. 1 750 \$/m.

M.A. PEREIRA, (514) 597-2121

AU MONT ST-LOUIS. Loft au design contemporain, 1600 p.c. + grande mezzanine. Vue sur le magnifique jardin. Grande terrasse/garage. Electros fournis. 2 800 \$/m. DANIELLE MARCOTTE

Agent immobilier agréé, Demos du Centre O.M. cr. 514-271. 2131

Au prestigieux 1 rue McGill. Grand condo 2 ch., 2 s.bain, 5 électros, air clim., balcon sur jardin, garage int., 2 500\$/mois. (450) 674-9444 (514) 212-4714

ESTRIE

KNOWLTON. condo, 2 cac, 2 s.b., foyer, bien décoré. Déc. - fév. 3 600 \$.

514-271-1779, 450-243-4204

OUTREMONT-Rue Bernard. au chic ROYAL YORK. Unité de coin 5e étage, 2 ch., impeccable, meublé, tout inclus. Foyer, loggia, 2 600 \$/mois. Occupation janv. 2003. Location 8 mois

DANIELLE MARCOTTE 514-271. 2131

PLATEAU Sur belle rue Garnier, Grand 4 1/2, 1 150 p.c., condo neuf, très ensui., pl. bois franc, 2 cac, meublé, équipé, stat., terrasse, 1 400 \$/m (n.c.) 450-226-7845, 514-523-4394

PRÈS PARC LAFONTAINE. Loft 950 p.c., rénové, ensoleillé, pl. bois franc, plafond 9'6", poutres apparentes, entr. lav/séch., balcon. 950\$/mois, libre. (514) 992-8021

167 MEUBLÉS

PLATEAU, métro Laurier, coquet 5 1/2, h. duplex, 800 p.c., 2 ch. fermées, pl. bois, meublé avec goût. Tout équipé. Pour court séjours, 2 4 ou 6 personnes. 500 \$ ou +/sem. 450-967-4488

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

***** PARIS *****

XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé ancien, 1 équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem. mois. (450) 968-0262

*** PARIS - Sem. ou mois**

Bastille, Marais et Oberkampf. (514) 363-9605

À SAISIR ! 3^e PARIS XIXe. 1 à 4 personnes. App. clair, 2^e étage, ascenseurs, garage (514) 842-3573

CANNES - 5 pièces, 2cc, 2s/b. terrasse, vue mer. Luxueux. Moiss. sem. (514) 761-6484

NICE. vue mer panoramique, 2 chambres sur verdure, terrasses, quartier élégant et calme, ambiance italo-provençale.

2 places dans garage privé. Idéal remise en long terme + 1 espace stat. régulier. 271-4168

PARIS

Petit bijou d'appartement sur la Butte Montmartre, au cœur de Paris. Pasible, ensoleillé, 2-3 pers. (514) 486-0258

PARIS IXe. App. meublé, équipé, TV, téléphone, clair, calme. Libre 11 déc. pour 2 mois. 1 700 EURO/m. 514-275-9617

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

PARIS Ville

Studio tout équipé, près tour Eiffel et Invalides. Quartier agréable et appartement calme situé côté cour. Location à la semaine ou au mois: 650\$/semaine. Libre du 1^{er} décembre au 5 janvier 2003

Renseignements (514) 279-8846, (514) 279-9243 (fax)

PARIS XVe

Charmant studio neuf tout confort. Balcon, ascenseur. Sem. mois. 011-33-608-46-86-86 Viviane

PARIS

LE DEVOIR

LES SPORTS

TENNIS

Andre Agassi, dernier obstacle sur la route de Lleyton Hewitt

L'Australien veut finir la saison en tant que n° 1 mondial pour une deuxième année consécutive

Shanghai (AFP) — L'Australien Lleyton Hewitt, qui veut terminer la saison 2002 en tant que n° 1 mondial du tennis pour la deuxième année d'affilée, peut encore trouver sur sa route l'Américain Andre Agassi, qui bénéficie d'un tirage plus favorable au Masters de Shanghai. Même si le vainqueur de Wimbledon bénéficie d'une avance appréciable de 88 points sur Agassi, il lui faudra au moins gagner en demi-finale, dans l'hypothèse où l'Américain atteindrait lui aussi la finale, pour être sûr de rester n° 1. En revanche, si Agassi n'atteint pas la finale, il suffira à Hewitt, 21 ans, de gagner un seul match de poule pour remporter le Championnat ATP 2002. Mais l'Australien devra affronter en poule, dans le groupe rouge, le Russe Marat Safin (n° 3), qui l'a battu 7-6 (7/4), 6-0, 6-4, dimanche en finale du tournoi de Paris-Bercy, et l'Espagnol Carlos Moya (n° 5), qui l'a vaincu lors de leurs trois dernières rencontres. L'Espagnol Albert Costa (n° 8) semble à sa portée, mais le lauréat des Internationaux de France est considéré comme un bon outsider.

Bon tirage pour Agassi

En revanche, Agassi (n° 2) bénéficie d'un tirage *a priori* très favorable. A 32 ans, le plus vieux prétendant au classement final de n° 1 sera opposé, dans le groupe or, à l'Espagnol Juan Carlos Ferrero (n° 4), au Suisse Roger Federer (n° 6) et au Tchèque Jiri Novak (n° 7).

L'Américain n'a jamais perdu un match contre Federer ou Novak et se trouve à égalité (1-1) avec Ferrero, qu'il a battu facilement le mois dernier en Espagne lors de leur dernière rencontre.

Mais ni Hewitt, le plus jeune numéro 1 mondial lorsqu'il fut sacré en 2001, ni Agassi ne partent favoris pour remporter ce tournoi final doté d'environ 3,7 millions \$US. Marat Safin semble en effet déterminé à gagner ce Masters: «Je veux gagner et prendre tout l'argent et tous les points pour être heureux», a-t-il dit.

Moya, qui termine l'année en force et en forme — il a notamment battu Agassi en quarts de finale à Paris-Bercy avant d'être éliminé par Safin en demi-finale —, semble aussi un bon challenger.

Ferrero, vainqueur de deux tournois cette saison (Monte-Carlo et Hong-Kong), estime que l'armada espagnole a toutes ses chances.

Enfin, le plus jeune joueur de ce Masters, Federer (de six mois le cadet d'Hewitt), qui a gagné 14 de ses 18 matchs lors des cinq derniers tournois en salle qu'il a disputés, pourrait également créer la surprise sur cette surface rapide.

L'équipe féminine de soccer du Canada en finale de la Gold Cup

(PC) — L'équipe féminine de soccer du Canada disputera ce soir la finale du tournoi de la Gold Cup face aux Américaines à Pasadena en Californie. Qu'importe le résultat de ce match, le Canada a déjà gagné sa sélection en vue de la Coupe du monde de soccer féminin qui aura lieu en Chine en septembre 2003. C'est la troisième année

consécutive que le Canada participe à ce tournoi mondial. C'est grâce à une victoire de 2-0 sur le Mexique mercredi soir à Seattle que l'équipe canadienne a mérité sa place en finale contre les États-Unis, qui ont triomphé 7-0 du Costa Rica dans l'autre demi-finale. Fait inusité, les deux buts des Canadiennes, marqués aux 10^e et 70^e minutes de jeu, ont été inscrits par des Mexicaines dans leur propre filet, défendu par la gardienne Jennifer Molina. Les buts ont été crédités à la fiche de Dioselina Valderrama et Elizabeth Gomez. La Québécoise Amy Walsh n'a

pas joué durant cette rencontre mais sera vraisemblablement de la finale puisque l'équipe compte deux joueuses blessées. «J'espère jouer, a-t-elle confié hier matin, car les parties sur le banc sont longues. Maintenant que notre objectif de participer à la Coupe du monde en Chine est atteint, je veux gagner un poste de partante d'ici là. Contre les Américaines, ce sera difficile, car elles ont toujours eu le meilleur sur nous depuis 1986. Notre dossier est de quelque chose comme 20 défaites, deux matchs nuls et une seule victoire, en 2000, par le score de 3-1.»

EN BREF

eu un excellent camp d'entraînement. Il doit avoir beaucoup de jeu. C'est ce qu'il aura en jouant trois parties», a expliqué l'entraîneur.

Pas la fin du monde

Après l'entraînement d'hier, Hainsey disait qu'il ne serait pas surpris d'être rétrogradé. «J'aimerais rester, mais jouer à Hamilton n'est pas la fin du monde, a-t-il dit. Je suis le meilleur candidat pour la Ligue américaine. Je comprends la situation. De toute façon, je veux jouer», a ajouté le jeune défenseur, dont le temps de jeu s'est limité à 6 min 38 s contre les Islanders de New York.

Therrien croit qu'un séjour dans les mines lui fera le plus grand bien. «Il ne joue pas comme on le voudrait, a-t-il dit. Il est nerveux, mais c'est normal à 21 ans. Il faut être patient avec un jeune, a-t-il rappelé. Andrei Markov est un bel exemple.»

Garon ne semblait pas afficher la même sérénité. Ebranlé par la perspective de se retrouver à Hamilton, Garon a préféré ne pas commenter la décision du Canadien. Rappelons qu'il n'a participé à aucun match de l'équipe cette saison.

Enfin, le gagnant de ce petit ménage est le vétéran Bill Lindsay, dont la présence à Montréal semblait compromise il y a moins de 24 heures.

Remise en forme

Ribeiro se rend à Hamilton afin de retrouver la forme. Ribeiro a subi une fracture de la clavicule lors d'un match préparatoire contre les Sénateurs d'Ottawa le 27 septembre. Il participera à trois matchs des Bulldogs: demain à Philadelphie, mercredi à Wilkes-Barre et vendredi à Albany. Il sera de retour à Montréal afin d'affronter les Devils du New Jersey le samedi 16 novembre.

«La direction m'a parlé d'Hamilton et je pense que c'est une bonne idée, a dit Ribeiro. Je n'ai pas joué depuis deux mois et les entraînements étaient sans contact. Je pense qu'il est préférable de commencer dans la Ligue américaine.»

Therrien est heureux de la décision prise par son jeune joueur de centre. «Mike doit jouer après avoir

Michel Therrien a choisi Jeff Hackett pour affronter les Kings de Los Angeles. Cette décision peut paraître étonnante compte tenu de la performance de José Théodore contre les Islanders de New York. Celui-ci a repoussé 42 lancers dans la victoire de 3-0 du Canadien.

L'entraîneur du Tricolore avait toutefois une réponse toute prête. «Nos deux gardiens vont bien, a-t-il expliqué. Théodore progresse bien tandis que Hackett a pris la relève quand il le fallait. Il a joué son dernier match à Toronto il y a une semaine. C'est jamais bon de tasser un joueur pendant deux ou trois semaines, a-t-il ajouté. On lui donne aussi l'occasion de jouer par respect pour ce qu'il a fait jusqu'ici.»

Vente des Expos

Les avocats de Selig veulent que la poursuite soit entendue ailleurs qu'à Miami

ASSOCIATED PRESS

Miami — Selon les avocats du commissaire du baseball, la poursuite qui accuse Bud Selig de fraude à la suite de sa participation dans la vente des Expos ne devrait pas être entendue à Miami.

Selon eux, la poursuite déposée par les actionnaires minoritaires des Expos devrait même être retardée jusqu'à ce qu'un arbitre décide si le propriétaire majoritaire, Jeffrey Loria, a agi de façon intentionnelle en faisant baisser la valeur de la concession.

Loria a vendu les Expos aux 29 autres propriétaires du baseball majeur plus tôt cette année et a acheté les Marlins de la Floride. Après que le plan de dissolution proposé par Selig lui tombé à l'eau, le commissaire a pris le contrôle des opérations des Expos.

Les avocats de Selig ont déclaré, lors

d'une audience hier devant une cour de district à Miami, que cette instance n'avait pas autorité parce que les propriétaires minoritaires des Expos sont des Canadiens et que le quartier général du baseball est à New York. Si la poursuite n'est pas rejetée, ils voudraient qu'elle soit entendue à New York. C'est la requête qui a été adressée à la juge Ursula M. Ungaro-Benages.

Les propriétaires des actionnaires minoritaires ont pour leur part argué que la cause devait être entendue à Miami puisque c'est à Jupiter, en Floride, que se trouve l'adresse de l'équipe aux États-Unis. C'est de là que Loria dirigeait l'équipe, et c'est en Floride qu'ont eu lieu les discussions ayant mené à la vente des Expos et des Marlins.

Bradley Ruskin, avocat de Loria, a même demandé que la cause soit tout simplement abandonnée puisque son

client et ses anciens partenaires sont déjà impliqués dans un processus d'arbitrage.

Les avocats des propriétaires minoritaires ont répliqué en disant que l'arbitrage implique les sociétés de holding de Loria et non pas Loria lui-même.

La juge Ungaro-Benages a dit douter qu'on puisse dissocier Loria de ses compagnies, mais elle n'a rendu aucun jugement hier.

Les investisseurs canadiens ont dit que si le baseball tente de déménager les Expos, ils demanderont une injonction pour empêcher que cela se fasse avant la fin du procès.

Les propriétaires minoritaires prétendent que Loria et le président actuel des Marlins, David Samson, ont conspiré avec les dirigeants du baseball pour diminuer leur participation dans l'équipe de 76 à 7 % et qu'ils n'ont jamais eu l'intention de garder l'équipe à Montréal.

Le Canada sur une lancée



JUERGEN SCHWARZ REUTERS

LE CANADA a battu la Suisse 4 à 1 (1-0, 2-1, 1-0) en match d'ouverture de la 13^e édition de la Coupe d'Allemagne de hockey sur glace, hier à Hanovre. David Nemirovsky (droite) célèbre ici avec son coéquipier Alex Hicks le quatrième but de son équipe.

DOPAGE

Dick Pound en visite à Washington

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Dick Pound, le président de l'Agence mondiale antidopage (AMA), se rendra mercredi à Washington pour évoquer la lutte antidopage avec John Walters, un haut responsable de la lutte antidopage aux États-Unis.

«Plusieurs sujets figurent au programme, tels la participation future des États-Unis dans les activités de l'AMA et le projet de code de l'AMA destiné à harmoniser toutes les règles de la lutte antidopage», a indiqué une porte-parole de l'agence depuis le siège de Montréal.

Selon cette même source, cette visite dans la capitale américaine ne concerne pas la perception de la contribution américaine au budget de l'AMA (800 000 \$US). «Tout a été décidé dans ce domaine, mais on attend désormais l'approbation du Congrès [américain], a précisé la porte-parole.

Les États-Unis figurent parmi une trentaine de pays qui n'ont toujours pas versé le moindre dollar.

L'Allemagne et l'Espagne se sont acquittées de leur dû, s'élevant respectivement à 504 978 \$ et à 228 893 \$, en octobre dernier, rejoignant une liste de pays qui comprend le Japon, l'Australie, les Pays-Bas et la Chine.

A propos du projet de Code mondial antidopage, une deuxième version a été approuvée début octobre. Le tout sera au centre de la prochaine conférence mondiale contre le dopage, prévue du 3 au 5 mars à Copenhague.

L'AMA, dont le siège est à Montréal, a été créée en novembre 1999 à l'initiative du Comité international olympique (CIO), qui a financé seul les budgets 2000 et 2001 de cette agence. Elle a pour objet de devenir l'organisme unique chargé à l'échelle planétaire de promouvoir, d'organiser et de régir la lutte contre le dopage dans le sport de compétition.

JO 2004 en Grèce

La rénovation du stade olympique d'Athènes, casse-tête des organisateurs

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lumière grecque

Le projet, qui consiste en une série d'arcs doubles métalliques soutenant une structure de verre et couvrant partiellement les tribunes du stade, avait été présenté par M. Calatrava en janvier à Athènes.

«En utilisant l'acier et le verre, et avec l'incroyable lumière grecque, nous avons voulu faire revivre l'esprit olympique, créer une œuvre différente pour les jeux d'Athènes, berceau de l'olympisme, qui doit rester pour l'avenir», avait alors indiqué l'architecte catalan.

Toutefois, M. Oswald a indiqué hier qu'il reste encore quelques mois avant qu'une décision définitive ne soit prise.

«D'ailleurs, cette structure n'est pas la seule composante du projet de rénovation du complexe olympique» (OAKA), situé dans la banlieue nord d'Athènes, a-t-il souligné, «mais notre volonté est quand même de la réaliser si c'est possible».

Outre la toiture du stade, la rénovation de l'OAKA, fermée en juin dernier en prévision des travaux, comprend en effet une «intervention esthétique» (constructions et sculptures artistiques) visant à unifier les différents sites de ce complexe qui abritera neuf disciplines, dont l'athlétisme, le basket-

ball, la natation, la gymnastique et le cyclisme.

Héritage

La rénovation du site, qui s'étend sur une surface de 96 hectares, comprend aussi la couverture du vélodrome, la construction d'un passage couvert, l'«Agora», qui permettra aux visiteurs de se promener dans le site, ainsi que l'aménagement des espaces verts et aquatiques.

La présidente du comité d'organisation (ATHOC), Gianna Angelopoulos-Daskalaki, a réfuté hier, dans des déclarations à l'AFP, l'idée que M. Oswald ait commencé à préparer le terrain hier pour une éventuelle annulation du projet de toiture. «Il a surtout voulu montrer la complexité du projet», a-t-elle expliqué.

«L'important pour nous et le CIO, c'est d'abord d'organiser les [compétitions des] JO», a-t-elle souligné, même s'il serait bon de laisser une trace architecturale prestigieuse comme celle de ce projet, «un héritage qui montre que les Jeux ont été un succès».

Prendre la décision de ne pas construire la toiture serait «symboliquement difficile» pour elle. «Mais si on doit le faire, nous le ferons», a-t-elle assuré.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est	G	P	N	D	BP	BC	Pts
Boston	7	2	2	1	38	31	17
Montréal	5	4	4	0	36	40	14
Ottawa	5	4	1	0	26	22	11
Toronto	4	7	2	0	41	42	10
Buffalo	3	7	3	0	26	30	9

Section Atlantique

Philadelphie	9	2	2	0	44	24	20
Pittsburgh	7	2	2	1	43	37	17
New Jersey	8	3	0	0	27	17	16
N.Y. Rangers	6	8	2	0	38	49	12
N.Y. Islanders	39	1	0	29	50	7	

Section Sud-Est

Tampa Bay	7	4	2	0	47	36	16
Caroline	6	4	2	2	32	33	16
Washington	7	6	1	0	31	37	15
Florida	5	6	1	2	32	45	13
Atlanta	1	9	1	1	30	48	4

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

St. Louis	9	2	1	0	48	25	19
Detroit	7	5	2	0	44	36	16
Chicago	7	5	1	0	32	28	15
Columbus	6	5	1	1	39	37	14
Nashville	1	6	2	4	27	41	8

Section Nord-Ouest

Minnesota	9	3	2	0	46	32	20
Calgary	5	3	3	3	38	39	16
Colorado	4	3	4	2	35	33	14
Vancouver	5	5	4	0	35	39	14
Edmonton	3	5	3	1	29	34	10

Section Pacifique

Dallas	7	3	3	1	44	32	18
Los Angeles	6	4	2	1	39	38	15
Phoenix	6	7	0	1	32	43	13
San Jose	5	6	1	1	36	42	12
Anaheim	4	6	3	0	33	38	11

Hier

Los Angeles à Ottawa	
Edmonton à N.Y. Islanders	
Pittsburgh à Tampa Bay	
Toronto à Dallas	
Anaheim au Colorado	

Aujourd'hui

Ottawa à Boston, 19h	
Atlanta à Buffalo, 19h	
Los Angeles à Montréal, 19h	
Philadelphie à Washington, 19h	
Pittsburgh en Caroline, 19h	
N.Y. Rangers à Columbus, 19h	
Toronto à St. Louis, 19h	
Edmonton au New Jersey, 19h30	
Chicago à Tampa Bay, 19h30	
Calgary en Floride, 19h30	
Vancouver à Phoenix, 22h	
Minnesota à San Jose, 22h30	

Demain

Dallas à N.Y. Islanders, 13h	
Minnesota à Anaheim, 20h	
Nashville au Colorado, 20h	

Lundi

Edmonton à Boston, 13h	
Calgary à Atlanta, 15h	
Phoenix à Tampa Bay, 19h	
Chicago en Floride, 19h30	
N.Y. Rangers à San Jose, 22h30	

BASEBALL

LIGUE CANADIENNE

Séries éliminatoires

Demain

Demi-finales de section	
Saskatchewan à Toronto, 13h	
C.-B. à Winnipeg, 16h	

Dimanche 17 novembre

Finales de section	
le gagnant de la rencontre entre Saskatchewan et Toronto à Montréal, 13h	
et	
le gagnant du match entre C.-B. et Winnipeg à Edmonton, 16h	

Dimanche 24 novembre

Coupe Grey	
Gagnant de la section Est contre Gagnant de la section Ouest, 16h	
À Edmonton	

Garon, Hainsey et Ribeiro sont cédés aux Bulldogs

FRANÇOIS LEMENU
PRESSE CANADIENNE

André Savard est parvenu à désengorger le vestiaire du Canadien, devenu «trop étroit» avec le retour du défenseur Stéphane Quintal et le renvoi de Mike Ribeiro à Hamilton pour fin de remise en forme. Le directeur général du Canadien a ainsi rétrogradé Mathieu Garon et Ron Hainsey dans la Ligue américaine afin de se conformer à la limite des 23 joueurs.

Garon, 24 ans, va prendre le chemin de Hamilton après avoir été soumis au ballottage. Pourtant, Savard a gardé le jeune homme de Chandler à Montréal pendant plus d'un mois, de crainte justement de le perdre au ballottage. Mais aucune équipe ne l'a réclamé. Son salaire élevé (907 500 \$US) a peut-être effrayé certaines formations. Quant à Hainsey, il a été cédé directement à Hamilton, le Canadien n'ayant pas à l'offrir au ballottage.

Quintal devrait affronter les Kings de Los Angeles ce soir au Centre Bell après avoir soigné une blessure au majeur de la main droite.

«Ça reste sensible», a indiqué le vétéran défenseur qui s'est blessé en jetant les gants contre Kevin Sawyer, des Mighty Ducks d'Anaheim.

Remise en forme

Ribeiro se rend à Hamilton afin de retrouver la forme. Ribeiro a subi une fracture de la clavicule lors d'un match préparatoire contre les Sénateurs d'Ottawa le 27 septembre. Il participera à trois matchs des Bulldogs: demain à Philadelphie, mercredi à Wilkes-Barre et vendredi à Albany. Il sera de retour à Montréal afin d'affronter les Devils du New Jersey le samedi 16 novembre.

«La direction m'a parlé d'Hamilton et je pense que c'est une bonne idée, a dit Ribeiro. Je n'ai pas joué depuis deux mois et les entraînements étaient sans contact. Je pense qu'il est préférable de commencer dans la Ligue américaine.»

Therrien est heureux de la décision prise par son jeune joueur de centre. «Mike doit jouer après avoir

